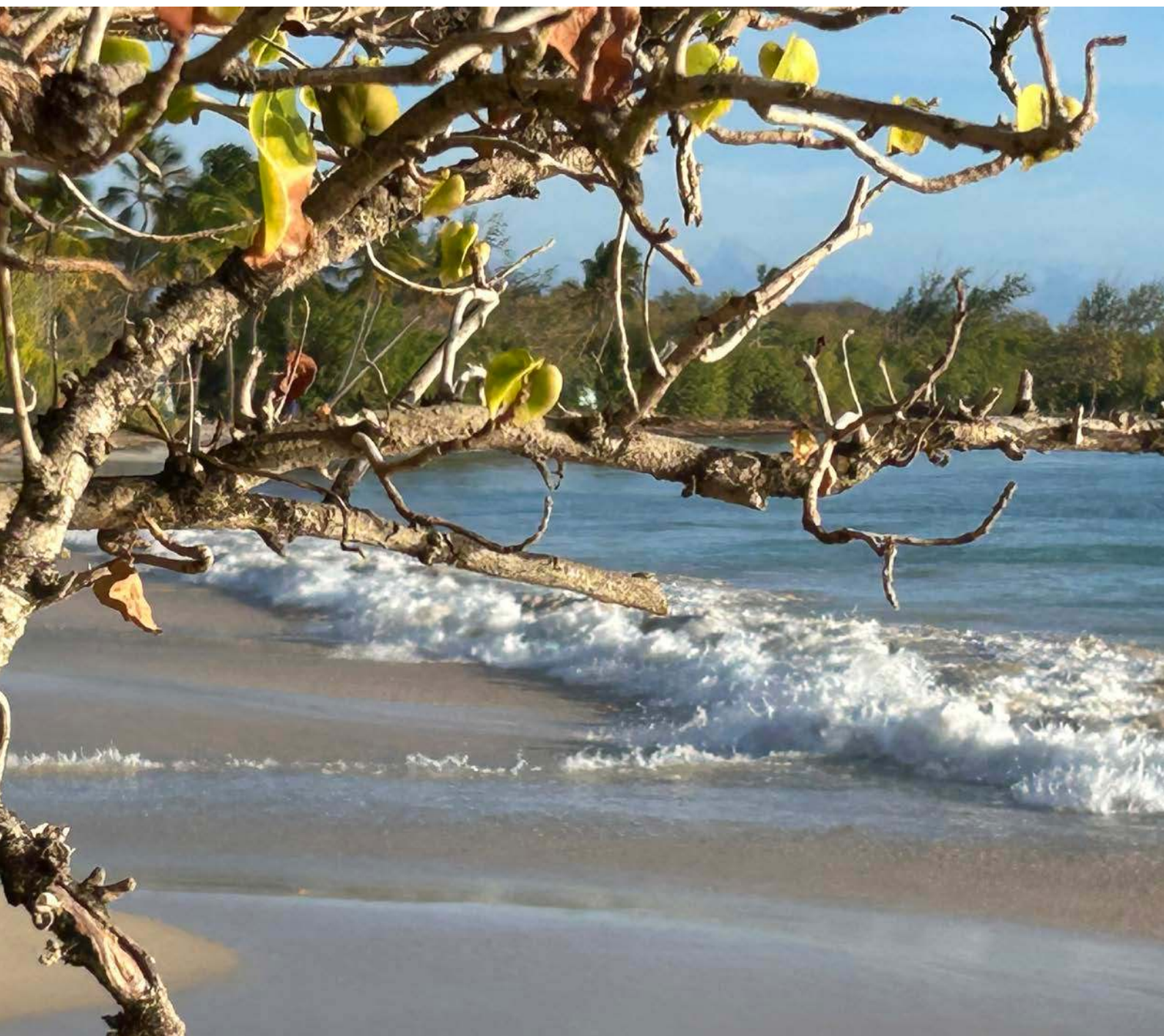


agēa sénior «Infos»

FÉDÉRATION NATIONALE DES AGENTS GÉNÉRAUX D'ASSURANCE RETRAITÉS

www.ageasenior.fr



Sommaire

- 3** Editorial
- 4-5** Actualités CAVAMAC et PRAGA
- 6-7** CNRPL communiqué
- 9** Libre propos de l'Auvergnat
- 10** Juridique
- 11-14** Santé
- 15-23** Congrès agēa sénior à Annecy
- 24-25** Art & Histoire
Un assureur nommé Pierre Daninos
- 26-28** Les huissiers vous donnent les clés
- 30-35** La vie des Régions
- 36-38** La vie des Amicales de Compagnies
- 39-40** Carnet
- 41** Hommage
- 42** Calendrier 2026
- 43-44** Nouveaux adhérents
- 46** Conseil d'Administration agēa sénior
- 47** Répertoire des Amicales de Régions
- 48** Répertoire des Amicales de Compagnies
- 49** Conseil d'Administration Cavamac-Praga
- 50** Délégués sociaux

Directeur de la Publication : Pascal ROBIN
Responsable de la Rédaction : Yves MAITRE

Comité de lecture : Gabriel GONIN, Philippe ROBERT,
Yves MAITRE et Nathalie RAMOND

Prix du numéro : 5 €
Abonnement annuel : 3 numéros 12 €
réduction de 50% pour les membres de agēa sénior soit 6€
tirage 7 000 ex.

Imprimerie : Alliance PG - 02000 LAON
Tél. 03 23 79 44 09

Le Bulletin de agēa sénior
ISSN 2648-0891

LES RENDEZ-VOUS DU PRESIDENT CALENDRIER 2^e trimestre 2026

mardi	12 mai	CA Cavamac
mercredi	20 mai	Conseil Fédéral Agea
jeudi	28 mai	AG Terre du Sud à Agay
jeudi	4 juin	AG Sagamm Senior à La Baule
jeudi	18 juin	Cavamac commission recours amiable
mercr.	8 oct.	Conseil d'administration agēa sénior à Paris

La liste de nos délégués sociaux se
trouve en page 50 du bulletin



Secrétaire : Nathalie ROULIER-RAMOND
30 rue Olivier Noyer - 75014 PARIS
Tél. : 01 81 69 36 67
email : secretariat@ageasenior.fr

Signaler tout changement d'adresse au Président
de votre Amicale Régionale ou de Compagnie

Permanence
lundi - mardi - jeudi - vendredi de 9h30 à 16h30

Editorial

du Président

Une mandature se termine, une autre commence.

Les hommes changent, mais l'esprit reste le même, la défense des intérêts de nos adhérents retraités doit être la priorité.

Un grand merci à Jean-Pierre CHATELLIER et à son équipe pour ses trois années laborieuses où de nombreux chantiers se sont ouverts.

Concernant la communication interne, la modification du site AGEA Sénior permettra une meilleure lisibilité pour les Amicales de Régions et les Amicales de Compagnies et une utilisation plus intuitive.

Merci à la commission d'avoir géré la consultation qui n'était pas évidente au démarrage et merci au conseil d'administration d'avoir avalisé le choix du partenaire retenu.

Sur la communication externe, nous devons nous tourner vers les réseaux sociaux pour nous faire connaître davantage, essentiellement des agents retraités non adhérents.

J'espère avoir des relations de partenariat constructif avec les Amicales de Compagnies et les Amicales de Régions et dans la mesure de mes disponibilités, je serai présent à leurs manifestations.

Comme expliqué à notre congrès AGEA Sénior à Annecy, nous devons renforcer nos effectifs et éviter le déficit de nos adhérents. Je compte sur l'imagination et la créativité de chacun pour résoudre cette difficile équation.

Pour être plus attractifs, nous devons élargir notre offre de services. C'est un chantier en cours qui se poursuit avec l'aide de la CAVAMAC et de PRAGA.

Nous continuerons à travailler en bonne intelligence avec nos confrères actifs en participant aux conseils fédéraux et aux différentes actions communes.

Enfin, je serai particulièrement vigilant à travailler efficacement avec chacun dans l'écoute et la tolérance.

Une pensée particulière pour mon ami Gérard LEBEGUE pour qui j'ai une profonde amitié.

Il m'a entraîné voilà sept ans dans l'aventure AGEA Sénior, j'espère avoir force et vigueur dans l'accomplissement de ma tâche de Président d'AGEA Sénior.

Je vous renouvelle mon amitié à tous et vous souhaite le meilleur pour votre futur.



Pascal ROBIN
Président d'agéa sénior

« Celui dont l'âme
est heureuse
ne ressent pas
le poids des ans. »

Platon





SOLIDARITÉ RENFORCÉE : LA CAVAMAC ET PRAGA UNISSENT LEURS ACTIONS AU SERVICE DES AGENTS GÉNÉRAUX

Le mardi 17 mars 2026, les délégués sociaux d'Agéa Senior étaient invités à une réunion de formation animée par CAVAMAC et PRAGA. A cette occasion les deux caisses ont présenté leurs dispositifs d'action sociale destinés à accompagner les agents généraux d'assurance, qu'ils soient en activité ou retraités. Objectif commun : soutenir les adhérents face aux difficultés de la vie quotidienne et renforcer la solidarité professionnelle.

Deux caisses, une même vocation : l'entraide

La CAVAMAC, caisse de retraite des agents généraux d'assurance, intervient en matière d'Action Sociale lorsqu'elle est la caisse principale du demandeur, prioritairement pour favoriser le maintien à domicile des retraités et venir en aide aux assurés disposant des revenus les plus modestes.

De son côté, PRAGA, la caisse d'assurance maladie complémentaire, agit pour compléter la prise en charge des dépenses de santé — dépassements d'honoraires, actes non remboursables, financement d'une complémentaire santé — lorsque les aides légales sont insuffisantes.

Les deux organismes travaillent en complémentarité, chacun restant autonome dans ses critères d'évaluation et l'attribution des aides.

Des aides variées et accessibles

L'action sociale s'adresse aussi bien aux agents en activité qu'aux retraités, toujours, sous conditions de ressources.

Les prestations couvrent un large champ : **santé, adaptation du logement, vie quotidienne, hébergement en établissement**, mais aussi soutien en cas de **circonstances exceptionnelles** (catastrophes naturelles, situations imprévues...).

Les montants moyens observés chez CAVAMAC témoignent d'un réel engagement :

- Aide-ménagère : **1 200 €**
- Adaptation du logement : **1 600 €**
- Retour d'hospitalisation ou aide santé : **1 300 €**
- Hébergement en maison de retraite : **2 000 €**

Du côté de PRAGA, le montant moyen des aides s'élève à **1 500 €** pour une dizaine de dossiers chaque année.

Une procédure simplifiée pour les adhérents

Les demandes d'aide peuvent être déposées directement sur les sites internet de la CAVAMAC cavamac.fr et de PRAGA praga-assurances.fr, ou envoyées par courrier et accompagnées des justificatifs exigés (avis d'imposition, factures, devis, etc).

De nombreuses informations sur ces aides et leurs conditions d'attribution sont également disponibles sur ces sites.

Chaque dossier est ensuite examiné par la Commission d'action sociale, composée d'élus du Conseil d'administration pour la CAVAMAC et du bureau de l'association pour PRAGA. Les décisions, non imposables ni récupérables, restent définitives.

> BON À SAVOIR

Si on est adhérent à Praga et pour que les éléments de la demande déposée chez CAVAMAC soient transférés à Praga, il faut donner son autorisation en cochant la case appropriée.

Un accompagnement humain et de proximité

Parce qu'au-delà des chiffres, l'action sociale repose sur l'écoute et la solidarité, les deux caisses rappellent l'importance du contact humain.

Les adhérents peuvent contacter directement les services pour tout renseignement :

- **CAVAMAC** : 01 81 69 36 36 / 01 81 69 36 35
- **PRAGA** : 01 81 69 36 30 (choix 2)

Les délégués sociaux sont aussi là pour vous aider.

Pour la commission sociale
d'agés seniors,

Jean-Luc BONNEFOI





MOBILISATION DES PROFESSIONS LIBÉRALES : AVANCÉES FISCALES ET ENJEUX SOCIAUX POUR 2026-2027

La CNRPL, au sein de laquelle les agents généraux sont largement représentés, s'est fortement mobilisée ces derniers mois auprès des pouvoirs publics. Avec l'appui de l'U2P, de l'UNAPL et de la CFR, elle a mené des actions ciblées afin de défendre les intérêts des professions libérales, notamment dans le cadre des discussions budgétaires.

Après un marathon parlementaire de trois mois, le projet de loi de finances (PLF) a finalement été adopté à l'Assemblée nationale. Ce dénouement est intervenu à la suite du rejet de deux motions de censure consécutives à l'activation de l'article 49-3 de la Constitution, marquant la fin d'un processus législatif particulièrement intense.

Le maintien des avantages fiscaux pour les retraités : une avancée majeure

Parmi les mesures importantes, la préservation des dispositifs fiscaux en faveur des retraités constitue une avancée significative. Le gouvernement avait initialement envisagé de supprimer certains abattements, une orientation finalement abandonnée.

En 2026, les avantages fiscaux existants sont donc maintenus :

- l'abattement forfaitaire de 10 % sur les pensions ;
- l'abattement spécifique pour les personnes âgées ou invalides modestes.

L'abandon de la réforme prévoyant un abattement fixe de 2 000 € permet d'éviter une hausse d'impôt pour les retraités percevant plus de 20 000 € par an. Par ailleurs, le maintien du cumul des deux dispositifs contribue à préserver le pouvoir d'achat des retraités les plus modestes.

Concrètement, l'administration fiscale :

1. applique l'abattement de 10 % sur les pensions (retraite, invalidité, pensions alimentaires, rentes viagères à titre gratuit)
2. puis, le cas échéant, l'abattement spécifique sur le revenu global.

Ce mécanisme peut réduire significativement, voire annuler, l'imposition des retraités dont le revenu net imposable n'excède pas 28 430 €.

Le cumul emploi-retraite : un dispositif en mutation

Le cumul emploi-retraite (CER) reste un outil clé de transition entre activité et retraite. Il permet de percevoir une pension tout en poursuivant une activité professionnelle.

Cependant, dans son rapport 2025, la Cour des comptes souligne plusieurs limites :

- un manque de cohérence avec l'objectif de recul de l'âge de départ ;
- une concurrence avec la retraite progressive.

Une réforme est prévue pour les pensions liquidées à compter du **1^{er} janvier 2027**, avec trois situations :

• Avant 64 ans :

écrêtement total > cumul plafonné à 100 % des revenus.

• Entre 64 et 67 ans :

cumul partiel > écrêtement de 50 % des revenus d'activité au-delà d'un seuil (envisagé à 7 000 €).

• Après 67 ans :

cumul intégral sans restriction.

Les professions libérales alertent sur plusieurs risques :

- une baisse de l'incitation à travailler après la retraite ;
- des départs anticipés avant fin 2026 pour conserver les règles actuelles ;
- une diminution des cotisations pour les régimes de retraite.

Le PLFSS 2027 pourrait encore faire évoluer ce dispositif.

La rente de conjoint survivant : un enjeu de protection sociale

La question de la rente de conjoint survivant reste prioritaire.

Aujourd'hui, certaines situations révèlent une fragilité importante : des conjoints survivants peuvent se retrouver sans couverture avant 65 ans lorsque l'adhésion au régime a cessé.

Une piste envisagée serait la mise en place :

- d'une cotisation optionnelle,
- permettant de financer une rente et de sécuriser les parcours de vie.

Le CDCA : un engagement territorial et citoyen

La CNRPL s'investit également dans les territoires à travers le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA).

Elle a notamment :

- encouragé la désignation de représentants sur l'ensemble du territoire, y compris en outre-mer ;
- soutenu la candidature d'agents généraux auprès des conseils départementaux.

Le CDCA joue un rôle essentiel dans :

- la représentation des personnes en situation de handicap ;
- l'amélioration des politiques d'autonomie.

Cet engagement repose sur la disponibilité, la curiosité et un intérêt pour les politiques sociales locales.

Contrat Santé Mutualia CFR / CNRPL

Pour les adhérents non éligibles au contrat PRAGA SENIOR, une solution de complémentaire santé adaptée est proposée.

La CNRPL, membre de la CFR, a conclu un partenariat avec Mutualia afin d'offrir une couverture spécialement conçue pour les seniors.

Les principaux avantages :

- une couverture adaptée aux besoins de santé ;
- des garanties conformes aux contrats responsables ;
- l'accès au dispositif **100 % santé** (reste à charge zéro sur certains soins) ;
- un tarif unique, quel que soit l'âge ;
- une formule modulable selon le budget.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la CNRPL (rubrique « Partenaires »).

Conclusion

Ces évolutions illustrent l'importance du dialogue entre pouvoirs publics et représentants des structures fédérales.

Si des avancées notables ont été obtenues, notamment sur le plan fiscal, des enjeux majeurs subsistent, en particulier autour du cumul emploi-retraite et de la protection sociale.

Dans un contexte de transformation du système, la mobilisation collective demeure essentielle pour défendre les intérêts des professionnels et préserver les équilibres sociaux.



André COMBIER
Président

En partenariat avec

agēa sénior

VACANCES
BLEUES

Des lieux & des liens



Hôtel & spa **** Le Splendid à Dax

Avec **Vacances Bleues**,
découvrez des
lieux d'exception
en **France** :

Hôtels, clubs et
résidences 3 ou 4 étoiles
en France

VOS AVANTAGES POUR VOS VACANCES

EN INDIVIDUEL :

jusqu'à -10%
avec le code **GEO**



vacancesbleues.fr
ou **04 91 00 96 30**

EN GROUPE :

à partir de 15 personnes



contactez votre
conseiller commercial
Vacances Bleues :

groupe@vacancesbleues.fr
ou **04 91 00 96 98**



Mont Fuji, Japon

Partez à la découverte
du monde avec
les **Voyages
Responsables**

Libre propos de l'Auvergnat

« T » COMME... TEMPS

Ainsi, comme nous en voyons passer d'autres devant nous,
Si je jette devant moi, quel espace infini où je ne suis pas !
Si je la retrouve, quelle suite effroyable où je ne suis plus,
Et que j'occupe peu de place dans cet abîme immense du temps !

Bossuet. Basilique St Denis 21 août 1970

Sabliers d'autrefois,
Garde-temps d'aujourd'hui,
Queque soit l'instrument de mesure, ce temps qui file, nous ne la possédons pas.

L'IDÉE QUE L'ON POURRAIT CAPTURER LE TEMPS !

Mais on ne le capture jamais. Le garde-temps accompagne nos heures et nos jours.

Nous sommes dépendants de ce temps imparti, dont nous ne maîtrisons pas le devenir.

Ainsi, le défilé des saisons s'impose à nous, nous offrant l'espoir d'un éventuel renouvellement.

Ce renouveau nous fait croire à un devenir probable, avec pour le croyant la proposition d'une vie nouvelle.

Dans ce cas tout deviendrait possible et le «Clap de fin» annoncerait le début d'un autre film, dont le scénario resterait à écrire.

« Je ne suis rien ; un si petit intervalle n'est pas capable de me distinguer du néant.

On ne m'a envoyé que pour faire nombre ; encore n'avait-on que faire de moi, et la pièce n'en aurait été pas moins jouée, quand je serais demeure derrière le théâtre.

Bossuet

Gérard LEBÈGUE



Photo : J.C. Millot



AGENTS GÉNÉRAUX D'ASSURANCE : LA DÉCHÉANCE DE L'INDEMNITÉ DE FIN DE MANDAT EST UNE CLAUSE PÉNALE.

La deuxième chambre civile de la Cour de cassation vient de clarifier le régime juridique des sanctions contractuelles imposées aux agents généraux d'assurance en cas de violation de leur obligation de non-concurrence. Il s'agit d'un arrêt¹ dont la portée pratique est considérable.

Lorsqu'un agent général d'assurance quitte ses fonctions, il est tenu à une obligation de non-rétablissement et de non-concurrence. En cas de manquement, les traités de nomination prévoient, le plus souvent, la perte totale de l'indemnité compensatrice de fin de mandat. Cette disposition est la source d'un contentieux régulier et depuis très longtemps. La révision du statut des agents généraux en 1996 avait maintenu cette sanction à la fois brutale et radicale. En fait, cette forme d'absolutisme cachait un débat juridique. Est-ce que cette déchéance automatique constitue une simple modalité du contrat ou une clause pénale ?

Derrière cette question un débat aux lourdes conséquences. En effet, une compagnie peut invoquer une concurrence déloyale et priver son ancien agent de l'intégralité de son indemnité compensatrice. Laquelle représente, le plus souvent, le résultat d'années d'efforts et d'investissements. Il n'y a aucune nuance, la sanction est totale. Jusque-là, la jurisprudence considérait que la perte de l'indemnité n'était pas une « punition » (clause pénale) susceptible d'appréciation, mais l'application pure et simple du contrat qui liait l'agent et la compagnie. En conséquence, les juges estimaient qu'ils n'avaient pas le pouvoir de réduire ce montant, même s'il paraissait disproportionné par rapport au préjudice réel de la compagnie. Or, chacun le sait, les fins de gestion peuvent être délicates, voire un peu tendues. La bonne foi, de part et d'autre n'étant pas toujours partagée.

La Cour de cassation vient de rendre une décision de principe. « La stipulation par laquelle les parties

conviennent par avance que l'inexécution d'une obligation sera sanctionnée par la perte d'un droit s'analyse en une clause pénale ». En d'autres termes, dès lors que la perte de l'indemnité sert à sanctionner forfaitairement l'inexécution d'une obligation contractuelle (ici, ne pas se réinstaller), il s'agit d'une clause pénale. Cette qualification est très importante pour l'agent général car elle soumet cette « sanction » au pouvoir de modération du juge. En d'autres termes, celui-ci peut réduire d'office la peine si elle est « manifestement excessive ». Une faute mineure et/ou un préjudice faible pour la compagnie doit être assorti d'une sanction proportionnée et pas d'un impact majeur. Par ailleurs, le principe de non-cumul entre la clause pénale et des dommages et intérêts pour le même préjudice est rappelé. La compagnie ne saurait à la fois se prévaloir de la sanction prévue au contrat, et réclamer des dommages et intérêts au titre de cette violation de la clause de non-concurrence, sauf à justifier d'un préjudice distinct.

Cet arrêt confirme une tendance jurisprudentielle visant à protéger les professionnels libéraux contre des clauses contractuelles trop rigides. En renvoyant l'affaire devant la cour d'appel de Metz, la Cour de cassation impose aux juges de vérifier si la perte totale de l'indemnité de l'ancien agent général n'est pas disproportionnée par rapport aux actes de concurrence reprochés.

Naturellement, cet arrêt de principe n'est en aucun cas une « carte blanche » pour enfreindre la clause de non-rétablissement, qui reste la règle et que les agents doivent respecter.

Henri Debruyne



¹ Pourvoi n°24-13.954 | Cour de cassation

LES AGENCES GÉNÉRALES SONT GAGNÉES PAR LE STRESS

C'est un non-dit, le stress des agents est peu évoqué, pourtant il est bien réel et il pèse sur leur santé et donc sur leurs performances.

Phénomène récent, au moins par son ampleur, le stress des agents généraux n'était pas observé et encore moins mesuré. Il a fallu une sollicitation accrue des services de prévoyance de la profession (PRAGA¹), par des agents généraux en détresse pour qu'apparaisse une alerte. Le baromètre des agents 2025 ², tente d'en cerner les contours. Il en ressort que le stress est une réalité pour de nombreux agents à un niveau inhabituel et qui, dans nombre de cas, perturbe leur santé et le fonctionnement de leur agence. Son intensité est proportionnelle aux difficultés des relations qu'ils entretiennent avec leurs compagnies mandantes. Pas seulement, bien sûr, ce métier est par nature stressant. Les raisons qui créent de l'inquiétude sont variées, de l'intensité de la concurrence à la dureté des relations avec les clients, sans omettre un environnement global qui ne porte guère à l'optimisme. Mais au fond, cela fait partie du métier. Néanmoins, il semble bien que ces facteurs se soient tendus puisque plus de 60% des agents en font état.

Les relations avec les compagnies constituent un élément supplémentaire. Elles perturbent le fonctionnement des agences et cela entame encore un peu plus le minimum de sérénité qui leur est nécessaire pour affronter l'adversité. Les études MEDI montrent bien que le niveau du stress varie en fonction des compagnies. Il est un révélateur, parfois brutal, de la manière dont est ressenti leur fonctionnement. Ce qui met en lumière les politiques qu'elles suivent et la cohérence de leurs objectifs. C'est une question qui ne peut les laisser indifférentes car les agents généraux ne sont pas des êtres solitaires. Ils animent des unités économiques, des équipes qui sont concernées au même chef et dans lesquelles nous retrouvons la traduction de ces difficultés : des arrêts de travail

liés aux troubles psychiques, une fatigue mentale et des tensions émotionnelles. Il ne faut pas être grand clerc pour imaginer que c'est aussi le résultat d'un management défaillant entraînant de la démotivation, du *turn over*, etc.

Alors que faire ? La réponse est complexe. Les agents généraux sont des entrepreneurs indépendants, néanmoins fragiles et parfois peuvent ressembler à de frêles embarcations sur une mer démontée. Néanmoins, ils ont la force d'un collectif, leurs unions professionnelles, qui les rassemblent massivement, peuvent jouer un rôle déterminant. D'une part, en obtenant des compagnies des conditions d'exercice qui permettent de retrouver de la visibilité pour leurs activités et de la sérénité dans leurs relations. Attention, toutefois, les outils ne peuvent se substituer, ni à la qualité relationnelle, ni aux objectifs clairs et partagés. La première condition est d'être bien persuadé qu'agences et compagnies partagent le même destin. La prospérité de l'un ne va pas sans celle de l'autre.

Enfin, les observations de terrain montrent un déficit de management de nombre d'agences. Lequel est vraiment devenu un handicap au développement face à l'adversité. Là encore, les compagnies sont inopérantes, en revanche les unions professionnelles peuvent jouer un rôle d'accompagnement et de soutien pour les agents qui le souhaitent. Cela peut-être une voie pertinente pour aider ceux qui sont concernés en commençant, parfois, par les aider à identifier leurs besoins.

Henri Debruyne



¹ PRAGA apporte une aide psychologique aux agents confrontés à des situations de souffrance aiguës. www.praga-assurances.fr

² Réalisé par le MEDI

ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ UN NOUVEAU DÉFI

En 2025, l'espérance de vie à la naissance a atteint 80,4 ans pour les hommes et 85,9 ans pour les femmes, en faible hausse par rapport à 2024 (+ 0,1 an pour les deux sexes). Depuis une décennie, les progrès en matière d'espérance de vie sont moins rapides. Dans le même temps, l'espérance de vie en bonne santé augmente également et elle est devenue en réalité le nouvel enjeu.

Depuis 1950, les Françaises et les Français ont gagné 17 ans d'espérance de vie à la naissance. Cependant depuis quelques années, cette formidable progression s'essouffle. Sommes-nous en train d'approcher de la limite biologique humaine ? Le ralentissement des gains d'espérance de vie n'a rien de surprenant. Il contraste certes avec l'ampleur des progrès des décennies précédentes, mais la durée de vie plafonnera bien un jour. Quand ? Les experts divergent. Néanmoins la comparaison des différents pays d'Europe occidentale¹ montre que la progression de la durée de vie devrait se poursuivre. En effet, certaines régions continuent à gagner deux mois et demi d'espérance de vie par an pour les hommes et un mois et demi de vie pour les femmes. Un rythme équivalent à celui observé durant les décennies précédentes. L'allongement de la durée de la vie reste donc une perspective robuste. Cela dit, toutes les régions ne sont pas logées à la même enseigne. Il existe même des différences significatives. Certaines accusent un net retard alors que d'autres affichent une progression que rien n'entrave, hors la période de la Covid neutralisée pour cette étude. Ce qui est le cas de l'Ile de France, du Nord de l'Italie, de la Suisse ou encore de certaines provinces espagnoles.

L'écart provient en partie des personnes entre 55 et 74 ans qui tirent les statistiques vers le bas. Une période charnière qui est affectée par un taux de

mortalité plus soutenu alors qu'il recule avant et au-delà de cet âge. Ce que les données mettent en évidence pourrait être lié, principalement, aux maladies cardiovasculaires et aux cancers, responsables d'un décès sur deux dans cette tranche d'âge. C'est donc la question de la prévention et de la détection de ces pathologies et de leur pérennité qui est soulevée. En effet, ces populations à risque avaient vu leur durée de vie s'allonger sous l'effet conjugué des traitements et des changements de comportements avant de régresser depuis les années 2000. Une régression problématique qui met en lumière que les efforts de prévention ne doivent pas être relâchés.

L'allongement de la durée de la vie est une chose, qu'elle soit de qualité en est une autre

Ainsi se pose la question de l'espérance de vie sans incapacité². Aujourd'hui elle progresse à un rythme comparable à celui de l'espérance de vie. A 65 ans, en France, elle est de 10.5 ans pour un homme et de 11.8 ans pour une femme³ un peu au-delà de la moyenne européenne (9.2 ans pour les premiers et 9.6 pour les secondes). Et ce n'est pas une question de moyens, les comparaisons montrent que la France dépense plus pour son système de santé que la Grèce et l'Italie pour des résultats moindres en termes d'espérance de vie en bonne santé. Cette différence est une question de santé publique en trois dimensions : sociétale, économique et politique.

Sociétale, en premier lieu parce qu'elle pose la question de la prise en charge, à travers les pathologies en particulier liées à l'âge. Mais surtout, pour donner à chacun le bénéfice de l'allongement de la durée de la vie, il faut diffuser le plus largement possible les avancées apportées par la science, certes, mais aussi le formidable apport

¹ Publiée par Nature Communication

² Il s'agit de la faculté de vivre sans souffrir d'incapacité dans les gestes de la vie quotidienne.

³ Données Insee pour 2024

de connaissances issu des bases de données et de leur traitement. Il s'avère que ces connaissances jouent désormais un rôle crucial pour prédire des diagnostics ou personnaliser des traitements. Aujourd'hui, 30% des données qui existent dans le monde sont des données de santé et leur volume double tous les deux ans. L'exploitation de cette ressource marque le passage à la troisième grande révolution de la santé, après celle de la médecine passée d'un art à une science et maintenant au stade de l'utilisation massive de la donnée, du numérique et de l'intelligence artificielle. Une étape importante, déjà engagée depuis plusieurs années, mais qui pose des questions redoutables sur le traitement de ces données, leur interprétation et aussi, sinon avant tout, sur un impératif respect de l'éthique.

Economique ensuite, le coût de la santé est une préoccupation majeure. En 2023, la France a dépensé 325 milliards d'euros pour la santé, soit 11,5 % de son PIB, juste derrière l'Allemagne qui y a consacré 492 milliards d'euros soit 11,7 % de son PIB. La tendance est haussière et devrait se maintenir, compte tenu d'une pression continue sur les dépenses liées au vieillissement de la population, mais aussi de l'innovation médicale et de la hausse des besoins en soins de longue durée. L'OCDE⁴ souligne d'ailleurs que, sur la base des années 2010 à 2021, c'est l'effet volume qui tire la croissance de la dépense alors que les prix sont plutôt contenus. Ce qui revient à dire que c'est la consommation des biens et services de soins de santé qui progresse. *In fine* cela a un caractère inéluctable et pose la question de sa soutenabilité du point de vue financier. Les tensions qui apparaissent ici ou là pourraient s'accroître autour des niveaux de prises en charge, des restes à charge ou de l'accès à certains traitements particulièrement onéreux.

Vers une économie de la prévention

L'augmentation des coûts de santé et la difficulté à prévoir l'évolution des maladies rendent la prévention indispensable. Les experts soulignent que nos sociétés sont en train de basculer du curatif

– le traitement de l'affection – vers le préventif et le prédictif. En réalité, la question centrale n'est plus seulement médicale, elle est économique⁵. Sans un effort significatif dans ce domaine le coût de la santé, dans les comptes de la nation comme dans celui de chaque citoyen, deviendra problématique, surtout pour les populations vieillissantes. La prévention prend un relief particulier. Elle est une condition sine qua non de l'allongement de la vie en bonne santé et de la maîtrise de l'état de santé général de la population. Elle est donc bien un bénéfice individuel en agissant avant que la maladie survienne et collectif en permettant une meilleure maîtrise des coûts. Plus encore, de récentes études mettent en évidence la valeur économique de la prévention démontrée par les indicateurs sanitaires, économiques et sociaux disponibles. Par exemple, le retour sur investissement (ROI), pour 1 € investi dans la vaccination, permet d'économiser entre 5 et 16 € en coûts de santé selon l'OCDE. Une évaluation plus globale permet d'avancer qu'1€ investi dans la prévention permet de générer 1.92 € de chiffre d'affaires, 1.16€ de valeur ajoutée et 0.50€ de recettes publiques. En quelque sorte, elle est l'un des investissements les plus rentables en santé publique. C'est donc bien une « économie de la prévention » qui se met en place. Elle est, à travers le monde, en train de réallouer des moyens importants des dépenses de santé. D'ici 2035, plus de 1 000 milliards de dollars devraient être réorientés vers la prévention, les soins personnalisés, les soins à domicile et les écosystèmes numériques⁶. Il s'agit d'une redéfinition de la chaîne de valeur de la santé, où la prévention est désormais considérée comme un levier économique et structurel et non plus seulement comme un argument moral. D'autant que les technologies émergentes rendent la prévention modulable, personnalisée et économiquement viable, ce qui encourage les investissements dans ce domaine.

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) n'est pas en reste, depuis plusieurs années elle recommande de considérer la prévention comme un investissement efficace, capable d'exercer un

⁴ Organisation de coopération et de développement économiques

⁵ Professeur Antoine Tesnière lors d'une conférence des *CHEA alumni* le 2 avril 2026.

⁶ Selon Pwc dans tendances et perspectives mondiales pour le secteur de la santé



impact majeur sur le développement social et économique. Ce que les grands assureurs mondiaux n'ont pas manqué de relever en constatant que la prévention a un ROI.

Intégration dans les politiques publiques et les stratégies d'entreprise

L'enjeu majeur est de passer du rôle de la prise en charge et de la seule logique du remboursement à celui de l'accompagnement santé et plus encore au management du risque santé. Une approche révolutionnaire à forte dimension politique, pour ne pas dire idéologique, entre les tenants d'une prise en charge « généreuse », sinon aveugle, conforme à l'esprit de la création de la Sécurité sociale il y a 80 ans⁷, et ceux qui invitent à une « rationalisation » des dépenses. En effet, la prévention a une réalité éminemment comportementale. Elle concerne les modes de vie, la vision que chacun a de sa propre liberté et de sa relation à la dimension collective de la société, dont il ne peut s'extraire. Une démarche de ce type propose un cercle vertueux qui suppose une acceptation de contraintes aujourd'hui, pour un bénéfice demain. Intellectuellement, sauf quelques réfractaires, chacun l'admet, sans pour autant en faire une règle de vie. Le passage à l'acte n'est pas le plus partagé. Il faut donc imaginer des accompagnements et des bénéfices pour ceux qui y adhèrent. Concrètement, diverses expériences observées dans des pays comparables soulignent l'efficacité de plans assortis d'améliorations de garanties (meilleurs remboursements) ou de réductions tarifaires des cotisations d'assurance santé (amélioration du risque). La prise de conscience est là. Elle doit se généraliser, les expériences actuelles bien que réelles sont encore timides.

En France, la prévention santé en entreprise est désormais perçue comme un investissement permettant de maîtriser les coûts liés à l'absentéisme, à certaines pathologies et aux décès prématurés. Les budgets intègrent de

plus en plus des actions de prévention, avec des bénéfices chiffrés sur la performance économique et l'engagement des collaborateurs. Mais il faut aller bien plus loin. Chaque citoyen, assuré en santé, devrait se voir proposer l'accès à un plan de prévention. Certes, l'Assurance maladie développe diverses propositions, les complémentaires ne sont pas en reste. Les assureurs de personnes occupent d'ailleurs une position stratégique, 96% des français bénéficient d'une « complémentaire », et ils font appel à des professionnels de l'assurance avec un maillage exceptionnel que ne peuvent offrir, ni les services de l'Etat, ni ceux de l'Assurance maladie. Un rôle qui est à leur portée et qui ne demande qu'une prise de conscience plus large, en particulier des décideurs politiques, et du courage pour faire évoluer un dispositif qui s'essouffle. Ce maillage apporte une réponse, partielle, mais réelle, au risque d'isolement, de non-recours aux droits ou de renoncements, faute d'un interlocuteur identifié. Cela est particulièrement sensible pour les populations les plus âgées qui pâtissent le plus souvent de l'éloignement et de la fracture numérique qui les isolent des institutions⁸.

L'économie de la prévention n'est plus une option, mais une nécessité économique, sociétale et sociale, soutenue par des investissements croissants, des innovations technologiques et une prise de conscience de son efficacité. Il faut la comprendre comme un nouveau et majeur progrès social.

Henri Debruyne



⁷ Chacun sera soigné en fonction de sa pathologie, chacun contribuera en fonction de ses moyens.

⁸ Baromètre France silver éco 2026

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 07 MAI 2026

L'assemblée générale est ouverte à 14h30 par le Président Jean-Pierre CHATELLIER qui remercie les présents. Sur 30 amicales composant agéa sénior, 23 sont présentes ou représentées.

Le président Jean-Pierre CHATELLIER nous explique le déroulement de cette assemblée générale et nous rappelle qu'il s'agit d'une assemblée électorale. Elle se terminera par l'intervention de M. André MONTOCCHIO (Président de la CAVAMAC).

Il s'en est suivi une minute de silence à la mémoire de confrères disparus.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Ronan ROMIEUX nous présente le rapport d'activité des 6 premiers mois de l'année 2026.

L'activité du Président Jean-Pierre CHATELLIER a été intense avec de très nombreuses réunions : réunion de bureau, séminaire de bureau, conseils d'administration agéa sénior, PRAGA et CAVAMAC, conseil fédéral agéa (actifs), contact régulier avec la CNRPL, participations aux assemblées générales des amicales de compagnies et de régions.

Ronan ROMIEUX nous rappelle les décisions qui ont été prises lors de la précédente assemblée générale du 23/10/2025 :

- Mise en place de la possibilité de payer les cotisations BUA par prélèvement,
- Opération mandat SEPA auprès des adhérents BUA qui a permis de porter le nombre de prélèvements à 459 sur l'année 2026,



Congrès agéa sénior

- Généralisation de l'opération BDC par la fédération. Le cumul des opérations réalisées par les amicales et par la fédération a permis la réalisation de 359 BDC en 2025,

- Décision de l'augmentation de la cotisation BUA à 100 euros à partir du 01/01/2027.

Le RCA 2026 a donné lieu à 1789 appels à cotisation. 1542 ont déjà été encaissés, soit un taux de retour de 86%

Les paiements ont été effectués de la manière suivante :

41 % par carte bancaire,

31% par prélèvement,

16% par chèque,

12 % par virement.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

RAPPORT DU TRÉSORIER ET DU CONTRÔLEUR DES COMPTES

André COMBIER nous présente le rapport financier du trésorier.

Le résultat au 31/12/2025 est positif de **11118,36 €**

Il nous indique une baisse significative du nombre d'adhérents (290 adhérents en moins pour les amicales de région, 402 adhérents en moins pour les amicales de compagnie). Cette baisse étant due aux décès et aux impayés.

Le contrôleur des comptes Charles PATOUILLARD, nous présente son rapport qui nous précise que la gestion et la tenue des comptes sont parfaites.

Le rapport est soumis au vote et approuvé à l'unanimité. Quitus est donné au trésorier.

RAPPORT COMMUNICATION REFONTE DU SITE INTERNET AGEA SENIOR

Le président Jean-Pierre CHATELLIER prend la parole pour rappeler la nécessité de modifier et de moderniser notre site internet.

Il rappelle que la commission créée à cet effet a pris contact avec 2 principaux prestataires : notre prestataire historique la société abs de Florent DEWAS, ainsi qu'avec la société informatique Inolians qui s'occupe du site internet d'agéa actif.

Il en résulte que la société Inolians propose un devis très couteux de 22000 euros, alors que la société @bs propose quant à elle un devis de 2800 euros (cela s'expliquant par le fait que la société @bs a déjà toute la structure première de notre site internet).

Le choix s'est donc porté sur la société @bs.

Il donne la parole à Jean-François ROUSSET qui a piloté la commission communication et précise que le choix définitif du prestataire a été voté ce matin en conseil d'administration.

Jean-François ROUSSET nous présente un power point qui nous détaille tous les points de la proposition de la société @bs.



Jean-Francois Rousset présente le nouveau site internet

Notre nouveau site internet deviendra une sorte de porte d'entrée unique pour tous les adhérents avec des degrés d'habilitation différents selon qu'ils sont simples adhérents, présidents d'amicales, gestionnaire...

Ce site internet permettra une adhésion en ligne, une gestion comptable des cotisations (via logiciel Dolibar), mais aussi une gestion de la communication vers les adhérents.

RAPPORT SOLIDARITE ET SERVICES

Le président Jean-Pierre CHATELLIER prend la parole, pour nous rappeler le résultat de la consultation menée par Henri DEBRUYNE qui a eu lieu en 2025. Il en découle que l'aspect solidarité est en général mal perçu par nos adhérents et qu'il est important de mieux identifier les services proposés aux adhérents et les développer.

Une rencontre a eu lieu avec PRAGA et CAVAMAC afin de mieux définir les services et les aides proposés et les liens entre les deux organismes. Une demande d'aide effectuée auprès de CAVAMAC entraînera automatiquement une information auprès de PRAGA et vice-versa, ce qui représente déjà une simplification des démarches.

Jean-Luc BONNEFOI nous présente une plateforme appelée « Marguerite », partenaire de PRAGA, et qui propose une offre de prestations concrètes concernant notamment l'aide aux aidants, avec une écoute et un accompagnement des aidants, une aide à la prise de décision, une information claire...

Nous pourrions avoir un accès direct à cette plateforme pour nos adhérents agéa sénior. Cette opération se ferait dans le cadre d'un forfait de 50 appels par an pour un montant de 4000 euros TTC. L'adhérent peut appeler pour un entretien d'une trentaine de minutes.

Si un adhérent avait besoin de prestations supplémentaires proposées par la plateforme il bénéficierait d'un tarif particulier avec une réduction de 10%.



Jean-Luc Bonnefoi présente Marguerite

Le président Jean-Pierre CHATELLIER précise que l'adhésion à cette plateforme a été votée en conseil d'administration ce matin.

ÉLECTIONS

Le président Jean-Pierre CHATELLIER donne la parole au Syndic Remy EON qui nous présente le déroulement du vote.

Les postes à pourvoir

Liste bloquée : 6 membres de bureau

Candidatures individuelles : 3 administrateurs AdC / 3 administrateurs AdR / 1 contrôleur des comptes / 1 syndic

Il nous rappelle que conformément au règlement intérieur de la Fédération, le vote s'effectue par les présidents des amicales (ou leurs représentants munis d'un pouvoir) membres de la Fédération.

Congrès agéa sénior

Le nombre de voix pour chaque amicale est proportionnel à l'effectif des adhérents à jour de leur cotisation au 31/12/2025. Il est institué parmi les membres de la Fédération deux collèges électoraux regroupant d'une part, les représentants des amicales de région, d'autre part, les représentants des amicales de compagnie.

Il précise que le vote se déroulera de la manière suivante :

- la liste bloquée des membres du bureau sera votée par les deux collèges,
- les 6 administrateurs supplémentaires par les deux collèges séparément,
- le Syndic et le contrôleur des comptes par les deux collèges.

Les différents candidats sont alors appelés à la tribune afin de nous faire une courte présentation.

Liste des candidats

Président : Pascal ROBIN

Président adjoint : Jean-Louis JACOB

Vice-Président en charge des amicales : Jean-Luc BONNNEFOI

Vice-Président en charge des affaires sociales : Eric FROMAIN

Secrétaire général : Jean-François ROUSSET

Trésorier national : Remy EON

Administrateur ADR : Yves MAITRE

Administrateur ADR : François CARON

Administrateur ADR : Pascal TOURNEMINE

Administrateur ADC : Jean-Bernard NOBIRON

Administrateur ADC : Jean-Philippe MARTIN

Administrateur ADC : Jean-Luc SCHICKELE

Syndic : Charles PATOUILLARD

Contrôleur des comptes : Jean-Marie CLEDAT

Après cette présentation, les différentes listes sont soumises au vote.

Pause

Proclamation du résultat des votes

Les membres du bureau (liste Pascal ROBIN)

Nombre de bulletins exprimés : 45

Résultat : 40 pour / 5 blancs

Administrateurs de région (François CARON / Yves MAITRE / Pascal TOURNEMINE)

Nombre de bulletins exprimés : 15

Résultat : 13 pour / 2 blancs

Administrateurs de compagnie (Jean-Philippe MARTIN / Jean-Bernard NOBIRON / Jean-Luc SCHICKELE)

Nombre de bulletins exprimés : 30

Résultat : 28 pour / 2 blancs

Le Syndic (Charles PATOUILLARD)

Nombre de bulletins exprimés : 45

Résultat : 35 pour / 10 blancs



Congrès agéa senior



Jean Pierre Chatellier remercie l'équipe sortante

Le Contrôleur des comptes (Jean-Marie CLEDAT)

Nombre de bulletins exprimés : 45

Résultat : 35 pour / 10 blancs

La nouvelle équipe est donc la suivante :

Président : Pascal ROBIN

Président adjoint : Jean-Louis JACOB

Vice-Président en charge des amicales : Jean-Luc BONNEFOI

Vice-Président en charge des affaires sociales : Eric FROMAIN

Secrétaire général : Jean-François ROUSSET

Trésorier national : Remy EON

Administrateur ADR : Yves MAITRE

Administrateur ADR : François CARON

Administrateur ADR : Pascal TOURNEMINE

Administrateur ADC : Jean-Bernard NOBIRON

Administrateur ADC : Jean-Luc SCHICKELE

Administrateur ADC : Jean-Philippe MARTIN

Syndic : Charles PATOUILLARD

Contrôleur des comptes : Jean-Marie CLEDAT

Le président Jean-Pierre CHATELLIER remercie les participants et se réjouit de ce résultat. Il remercie également chaleureusement l'ancienne équipe dirigeante avec laquelle il a mené de très nombreuses actions au profit d'agéa senior durant son mandat.



Congrès agéa sénior



Pascal Robin, président élu

Le nouveau président **Pascal ROBIN** prend la parole pour remercier les électeurs et rendre un hommage appuyé à l'action du **président Jean-Pierre CHATELLIER**. Il précise que la nouvelle équipe va se mettre au travail sans tarder. Il précise également que **M. Jean-Pierre CHATELLIER** aura désormais les fonctions de conseiller du président, afin que la nouvelle équipe puisse s'appuyer sur son expérience.

Intervention de **M. Pascal CHAPELON** (Président d'AGEA)

Intervention de **M. André MONTOCCHIO** (Président de la CAVAMAC)

Le président **Pascal ROBIN** remercie chaleureusement les intervenants, ainsi que tous les participants à cette assemblée.

Clôture de l'assemblée générale à 18h15.

Jean-François ROUSSET
Secrétaire général

Congrès agéa sénior

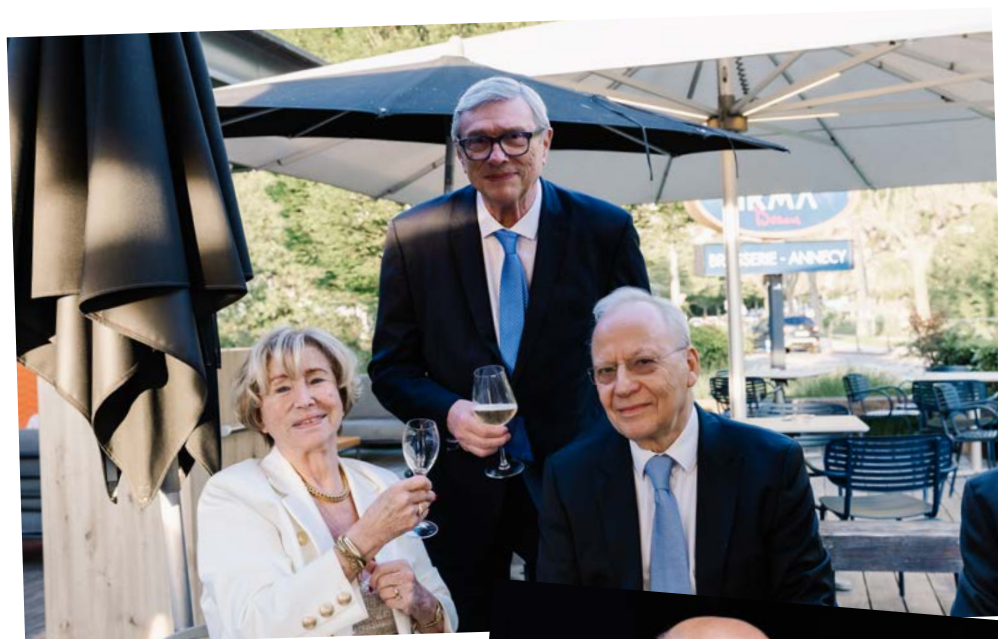


Pascal Chapelon remercie Jean-Pierre Chatellier pour le travail accompli pour les excellentes relations entre agéa et agéa sénior



André Montocchio, président Cavamac

Congrès agéa sénior



Jacqueline Robin tire au sort le gagnant de la loterie organisée par Vacances Bleues



Les gagnants de la loterie Vacances Bleues

Congrès agéa sénior



Le nouveau président entouré d'une partie de son équipe

UN CONSEILLER AUTONOMIE POUR VOUS AIDER, offert par Agéa sénior



Vous, ou l'un de vos proches, êtes confronté à une perte d'autonomie, une sortie d'hospitalisation ou des démarches administratives complexes ?

Votre Fédération vous **offre une consultation de 20 à 30 minutes** par téléphone avec un conseiller de notre partenaire Marguerite Services.

Au programme :

- les réponses à vos questions,
- l'identification des aides auxquelles vous avez droit (APA, PCH, ARDH...),
- les bons intervenants à mobiliser à domicile,
- un mémo récapitulatif pour passer à l'action sereinement.

Il vous suffit de contacter votre **Secretariat Agéa Seniors** :
(Permanences du secrétariat : Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi de 9h30 à 16h30)

- par mail à secretariat@ageasenior.fr
- OU
- par téléphone au 01/81/69/36/37.

→ Nous transmettrons la demande à un **conseiller Marguerite** qui vous **rappellera dans les 48 h** (du lundi au vendredi de 9h à 18h)

Une prestation entièrement prise en charge par Agéa sénior.

Et pour aller plus loin, **10 % de réduction** sur l'ensemble des services de masolution.margueriteservices.fr avec le code **AGEA10**.



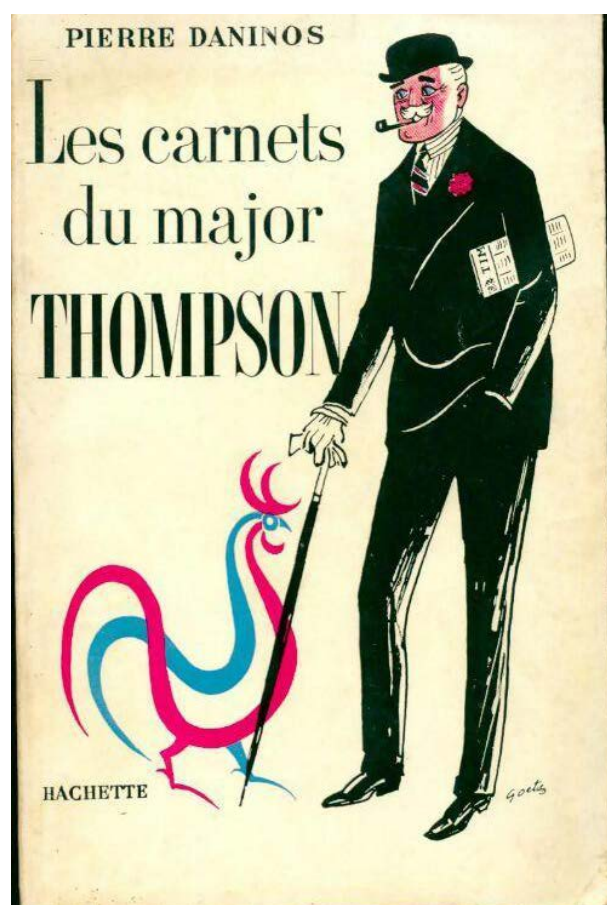
Un assureur nommé Pierre Daninos

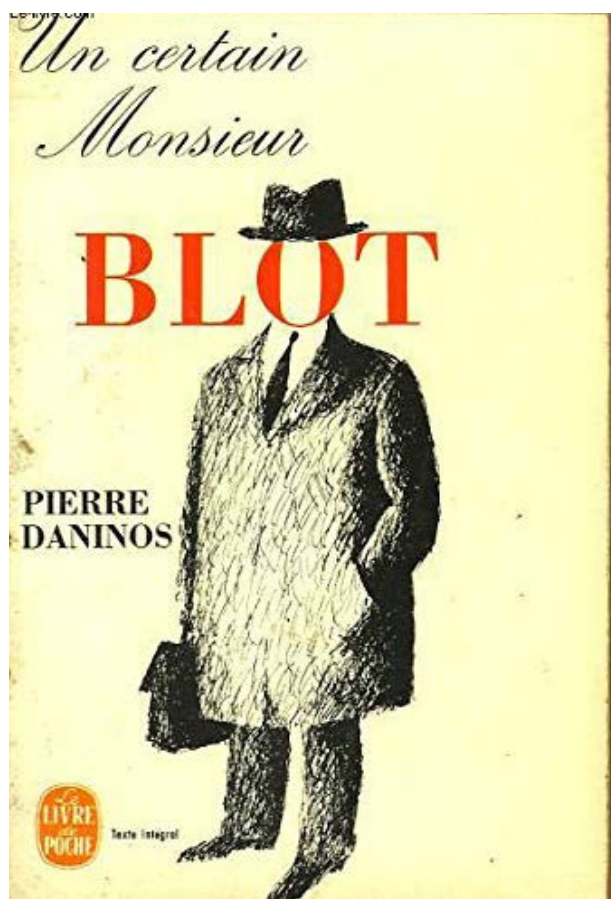
Nous connaissons tous Pierre Daninos, né et mort à Paris (1913-2005), humoriste incomparable dont Maurice Denuzière disait dans *Le Monde* : « Avec des trouvailles de style, ce ton anglo-saxon qui est la meilleure expression de l'humour sans méchanceté, Pierre Daninos réjouit le lecteur et lui donne à penser. »

Rappelons qu'il reçut en 1947 le Prix Interallié pour les *Carnets du Bon Dieu*, et le Prix Courteline en 1952 pour *Sonia, les autres et moi*. Au début de 1954, il fit naître dans *Le Figaro* un mystérieux major qui est à l'origine des *Carnets du Major Thompson* dont le tirage a atteint en France plus d'un million et demi d'exemplaires et qui ont été traduits dans vingt-huit pays.

Le 7 octobre 1960, une page de *l'Est Républicain* arbore ce titre surprenant : « Pierre Daninos a fait un stage dans une compagnie d'assurances avant de lancer *M. Blot sur les traces du Major Thompson* ». Voici ce que nous apprenons sous la plume de Jean Prasteau : « Un grand personnage prend le relais : monsieur Blot, actuaire dans une grande compagnie d'assurances. Un Français comme des millions d'autres, dit Daninos, un Français dans un bureau. »

Mettant ses vacances à profit pour participer à un concours du Français moyen, M. Blot répond à une série de questions sur la vie conjugale, la vie professionnelle, les enfants. Grâce à un chiffre miracle, il gagne le concours. Personne ne le remarquait, mais tout le monde veut le recevoir. Il fait l'apprentissage du Tout-Paris, du snobisme, de la mondanité. On imagine que ce sujet permet à Daninos de se livrer à une satire,





Miné par sa vie d'actuaire dans un bureau, par sa vie conjugale, par sa vie extra-conjugale, *Un certain M. Blot* (Hachette, 1960) se confie à Gilbert Ganne, grand reporter aux Nouvelles Littéraires, dans la minute de vérité du 15 août 1963 : « *Le journalisme a été pour moi une école de scepticisme. Beaucoup du Major et de M. Blot, tout le thème chapliniste du petit homme écrasé par la vie étaient en puissance en 1949 dans L'Eternel Second qui n'a eu aucun succès parce que sans doute les personnages de ce roman manquaient de naturel. Comme le dit très bien mon ami Cesbron, Blot, c'est un livre-cheval. Le tirage, ça n'a jamais fait plaisir à tout le monde. Il y a eu un journal du soir qui a fait le silence sur moi pendant quelques années, et puis, un jour, brusquement, son critique littéraire, prenant sa retraite, a tout de même consacré un article de trois colonnes à M. Blot. Un article qui commençait par ses mots qui sont toute une religion : « Puisque ce livre est bon, pourquoi ne pas le dire ? »*

J'ai lu un jour que Daninos avait travaillé dans une banque, dont il se fit licencier un jour qu'il était en short de tennis au guichet, parce qu'il avait un match l'après-midi même !

Mais qui nous dira dans quelle compagnie d'assurances Pierre Daninos a joué à l'actuaire ?

drôle toujours mais souvent cruelle, des bourgeois autant que des bureaux...

- Savez-vous que j'ai poussé le scrupule jusqu'à étudier, dans une grande compagnie parisienne, la vie de bureau ? Je suis ainsi fait, je ne puis rien imaginer. Il faut que je voie, que je prenne des notes...»

Daniel Ancelet



Les huissiers vous donnent des clés

VENEZIA
COMMISSAIRES DE JUSTICE



Venezia & Associés réunit trois Offices d'Huissiers de justice en Ile de France et un réseau de partenaires garantissant le maillage territorial.

Qualifiés Commissaires de justice, profession issue de la fusion des Huissiers de Justice et des commissaires-priseurs judiciaires.

Certification ISO 9001 : 2015 en 2018 renouvelée en 2021.

Notre volonté est de créer de la valeur partagée dans une relation sereine d'écoute et de dialogue.

Vous êtes propriétaire d'un bien immobilier que vous souhaitez louer ? voici quelques éléments de réponse pour vous aider à vous repérer dans les différents types de baux.

Le droit français classe les baux par grandes catégories d'usage.



LES BAUX D'HABITATION

Ils sont destinés à la résidence principale du locataire et sont régis principalement par la loi du 6 juillet 1989 mise à jour régulièrement.

BAIL D'HABITATION VIDE (NON MEUBLÉ)

- Durée : 3 ans (bailleur personne physique) ou 6 ans (personne morale).
- Renouvellement : tacite, c'est-à-dire que le bail est renouvelé automatiquement. La durée de reconduction tacite d'un bail de logement vide est de 3 ans si le bailleur est une personne physique, et 6 ans pour une personne morale.

• **Préavis locataire : 3 mois (1 mois en zone tendue).**

Les zones tendues désignent des « zones d'urbanisation continue de plus de 50 000 habitants où il existe un déséquilibre marqué entre l'offre et la demande de logements, entraînant des difficultés sérieuses d'accès au logement sur l'ensemble du parc résidentiel existant ».

• **Préavis bailleur : 6 mois, avec motifs** (vente avec droit de préemption pour le locataire, reprise personnelle, motif légitime et sérieux comme des impayés répétés, nuisances, défaut d'assurance, sous-location interdite, dégradations ou travaux rendant le logement inhabitable).

• **Dépôt de garantie** : il ne doit pas dépasser 1 mois de loyer (hors charges)

Les huissiers vous donnent des clés

BAIL D'HABITATION MEUBLÉ

- Durée : 1 an (ou 9 mois pour étudiants).
- Renouvellement : tacite.
- Préavis locataire : 1 mois.
- Préavis bailleur : 3 mois avec motifs (vente, reprise personnelle, motif légitime et sérieux)

À savoir

Le locataire n'a pas de droit de préemption pour acheter le logement.

- Dépôt de garantie : il ne doit pas dépasser 2 mois de loyer (hors charges), et il doit être indiqué dans le bail.

BAIL MOBILITÉ

Le bail mobilité est un bail signé entre le propriétaire (bailleur) d'un logement meublé et un locataire considéré comme occupant temporaire (étudiant, salarié en mission temporaire ou en formation professionnelle...). D'une durée allant de 1 à 10 mois, il ne peut pas être renouvelé

- Durée : 1 à 10 mois, non renouvelable.
- Public : étudiants, stagiaires, apprentis, salariés en mission.
- Dépôt de garantie : interdit mais le propriétaire est autorisé à demander une caution.

BAIL ÉTUDIANT

- Durée : 9 mois, non renouvelable.
- Type : bail meublé spécifique.
- Dépôt de garantie : possible jusqu'à deux mois

BAIL DE COLOCATION

Deux formes :

- Bail unique avec clause de solidarité.

Le renoncement d'une partie des colocataires ne met pas fin au bail, qui peut être tacitement reconduit. Il faut alors que le colocataire désirant ne pas renouveler le bail se manifeste dans les conditions prévues dans le bail.

- Baux individuels par chambre.

BAIL SAISONNIER

- Location courte durée, sans résidence principale : ne peut excéder six mois
- Très souple : le bail saisonnier s'applique à un local commercial loué uniquement pour une saison touristique. À la fin de la saison, le propriétaire reprend ses locaux. Les règles protectrices du bail commercial ne s'appliquent pas au bail saisonnier.

LE BAIL PROFESSIONNEL

C'est un contrat de location d'un local utilisé pour une activité qui n'est ni commerciale, ni artisanale, ni industrielle, ni agricole. Il concerne donc principalement les professions libérales non commerciales : médecins, avocats, architectes... (commissaires de justice).

- Durée : minimum 6 ans. Après ce délai, pour éviter la tacite reconductions, il peut prévenir le locataire de son intention de ne pas renouveler le contrat. Il doit alors respecter un préavis de 6 mois.

À savoir

Il n'existe pas de droit au renouvellement du bail professionnel contrairement au bail commercial. Ainsi, lorsque le propriétaire décide de ne pas renouveler le bail, il ne verse pas d'indemnité au locataire.



Les huissiers vous donnent des clés

- Résiliation : possible par le locataire à tout moment avec préavis de 6 mois.

À savoir

Lorsque les locaux sont à usage mixte (c'est-à-dire à la fois lieu d'habitation et lieu d'exercice professionnel), la durée du bail est de 3 ans lorsque le propriétaire est une personne physique et de 6 ans lorsque le propriétaire est une personne morale.

LE BAIL COMMERCIAL

C'est un contrat de location d'un local dans lequel est exercée une activité commerciale, industrielle ou artisanale. Le local doit servir à l'exploitation d'un fonds de commerce.

Très protecteur pour le locataire.

- Durée : 9 ans minimum (bail « 3-6-9 »).
- Révision triennale du loyer (indices ILC/ICC).
- Droit au renouvellement ou indemnité d'éviction.
- Régime : Code de commerce, art. L.145-1 et s.

LE BAIL RURAL (BAIL AGRICOLE)

Pour l'exploitation agricole d'une terre ou un bâtiment d'exploitation à usage agricole

- Durée : 9 ans minimum (souvent plus).
- Régime très protecteur du fermier.

Le bail est soumis au statut du fermage, c'est à dire qu'il est encadré par un dispositif législatif et réglementaire d'ordre public : les parcelles visées par le bail, la forme du bail, l'état des lieux, la

durée du bail, l'encadrement du loyer tant de la maison d'habitation que des terres et bâtiments d'exploitation, l'indexation du loyer à l'échéance annuelle, les modalités de renouvellement du bail ou de résiliation du bail et de reprise des terres,... sont régis par les dispositions du Code rural et de la pêche maritime et du Code civil.

PRO MEMORIA

Depuis le 1^{er} janvier 2025, il est interdit de mettre à la location un logement classé G au diagnostic de performance énergétique (DPE).

Par ailleurs, la loi interdit la révision de loyers pour les logements classés F ou G au DPE. Cette mesure concerne les baux conclus, renouvelés ou tacitement reconduits depuis le 24 août 2022 en métropole, et depuis 1^{er} juillet 2024 en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane, à La Réunion et à Mayotte.

Cette réglementation concerne l'ensemble des logements loués en France, qu'ils soient situés en zone tendue ou non.

Fabienne Laval

Commissaire de Justice associé
SCP VENEZIA & Associés
130 avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE Cedex
Tél : 06 11 78 97 36



Belambra

clubs & hôtels

SPECIAL PARTENAIRES



VOTRE AVANTAGE : **5%** de réduction
cumulable avec les promos du moment !

Soit **-24%***
jusqu'à



INFORMATIONS & RÉSERVATIONS

Service Réservation Partenaires

01 46 10 13 14

Coût d'un appel local, Lun-Ven 8h30-19h30 | Sam- 10h-18h

Avec votre CODE PARTENAIRE **16987S**

Espace Partenaires sur
belambra.fr/collectivites

Avec votre CODE AYANT DROIT **AGEA**
Et votre MOT DE PASSE **16987S**

*Jusqu'à 24% de réduction incluant votre avantage partenaire de -5% supplémentaire. Offres non rétroactives, non cumulables avec tout autre accord commercial, réductions spécifiques, avantage ou offre promotionnelle et les « Bons Plans Belambra » et valable sur une sélection de sites, périodes et stocks de logements. Offres applicables uniquement sur l'hébergement en formule location et sur l'hébergement et la restauration en formule demi-pension ou pension complète, à l'exclusion de tout autre prestation ou supplément et des séjours packagés. Offres soumises à conditions : nous consulter. Belambra Clubs au capital de 10.000.000€. RCS Nanterre : 322 706 136. Siège social : Centralis, 63 avenue du Général Leclerc - 92340 Bourg-la-Reine. Crédit photo : Interview



Assemblée générale au golf de la Porcelaine le 3 février 2026

Le golf de la Porcelaine est situé en Haute Vienne sur la commune de Panazol à une dizaine de kilomètres à l'est de Limoges. Créé en 1988, il est composé de 18 trous et de 9 trous compacts, il compte aujourd'hui 500 adhérents qui peuvent pratiquer, quel que soit leur niveau, dans un cadre verdoyant et vallonné.

L'assemblée générale de cette année est présidée pour la première fois par Jean-Marie Clédât, une amicale qui compte à ce jour 70 adhérents répartis sur les trois départements du Limousin, la Corrèze, la Creuse et la Haute Vienne.

Pendant cette matinée, rapport moral, rapport financier et présentation des sujets évoqués lors de l'assemblée générale AGEA Senior de Paris du 23 octobre 2025.

Concernant plus particulièrement la vie de agéa sénior Limousin, il est proposé plusieurs thèmes



de visites régionales et conviviales tel que la visite du musée de la tapisserie d'Aubusson ou celle du musée Jacques Chirac à Saran.

La réunion de termine par un excellent repas dégusté bien sûr au restaurant du golf de la Porcelaine.



NORD-PAS DE CALAIS



Assemblée Générale du 13 mars 2026 à ANZIN-SAINT-AUBIN

Cette année, c'est à Anzin-Saint-Aubin, à l'hôtel Best Western Plus Le Fairway, que nous avons rendez-vous pour l'Assemblée Générale 2026 de notre amicale de région.

Après le café et les viennoiseries de bienvenue, notre président Michel Gondy nous accueille et nous donne le programme de cette journée.

Il nous donne ensuite quelques infos qu'il a reçues à l'occasion d'une réunion à laquelle il a participé à Paris.

Il a aussi évoqué une enquête menée par nos structures nationales pour savoir ce qu'on pouvait faire de mieux, de différent pour que nos réunions soient plus attractives, pour que nous attirions plus d'adhérents : communiquer davantage, revoir sans doute les services proposés aux adhérents, travailler davantage avec les futurs retraités, améliorer les relations avec la structure AGEA des actifs

Après ces mots d'accueil et de présentation, le secrétaire, Albert Charlemagne, a fait mémoire des membres de notre association disparus depuis la dernière AG et a demandé une minute de silence. Il nous a ensuite fait lecture du rapport d'activité puis le trésorier, Jean-Paul Armengaud, nous a présenté le rapport financier de l'année écoulée.

Dominique Leurent, en sa qualité de contrôleur aux comptes, a validé ce rapport financier et a félicité notre trésorier pour son travail qu'il a qualifié de travail de fourmi. Comme l'avait déjà fait notre trésorier, il a aussi insisté sur le fait qu'il faut être vigilant sur la baisse de nos effectifs. Nous regrettons que notre délégué aux futurs retraités ne reçoive aucune information qui lui permettrait d'intervenir auprès des actifs à la veille de prendre leur retraite.

Ces rapports ont été approuvés à l'unanimité.

Election du tiers sortant : Philippe Blaise et Michel Gondy ont été réélus à l'unanimité. Dominique Dieval a également été élu à l'unanimité en tant que



nouveau membre du Conseil d'Administration.

Pierre-Guy Reynaert, qui ne se représentait pas a été remercié pour avoir participé à nos Conseils d'Administration pendant de nombreuses années et pour tout ce qu'il a fait pour notre amicale et particulièrement de s'être chargé jusqu'en 2022 des cadeaux aux conjoints survivants.

Après la partie statutaire de notre rencontre, nous avons pu apprécier l'intervention de Lionel Defoor, notre délégué social, qui a bien développé la retraite de réversion et particulièrement au sein de notre régime géré par Cavamac.

Après les échanges que nous avons pu avoir au cours de l'apéritif, un bon repas nous a été servi en fonction du choix que nous avons pu faire au préalable.

L'après-midi, pour celles et ceux qui le souhaitent, nous avons la visite du beffroi et de l'hôtel de ville d'Arras puis celle de la carrière Wellington.

Nous étions à 15 heures dans le hall de l'hôtel de ville. Notre guide nous a tout d'abord indiqué que ce bâtiment, détruit par l'artillerie allemande en 1914 a été reconstruit après la guerre en gardant le même aspect extérieur. L'intérieur a été décoré en mêlant néo-gothique, néo-Renaissance flamande et art déco.

A l'étage nous avons pu visiter la salle des mariages



La vie des régions



qui dispose d'une très belle fresque marouflée. Le mobilier date des années trente et les boiseries sont en chêne issu des tributs de Guerre de la Première Guerre Mondiale.

Avant de nous quitter, la guide nous a invités à faire connaissance avec les géants Colas, Dédé et Jacqueline... sans oublier l'ami Bidasse.

Nous avons ensuite repris nos voitures jusque la carrière Wellington.

En deux groupes, nous visitons ce lieu chargé de mémoire et d'émotion. Après une présentation en surface, notre guide nous invite à descendre à vingt mètres sous les pavés d'Arras pour découvrir la Carrière Wellington.

C'est là qu'à partir de novembre 1916, les Britanniques préparent l'offensive du printemps 1917. Leur idée : faire relier par les tunneliers néo-zélandais les carrières d'extraction de craie médiévales de la ville, pour créer un véritable réseau de casernes souterraines, capables d'accueillir jusqu'à 24 000 soldats. C'est ainsi que le 9 avril

1917, à 5 h 30, sous la neige, après une énorme explosion, vingt quatre mille hommes surgissent de dessous terre et surprennent les premières lignes allemandes. Au même moment, les Canadiens se lancent à l'assaut de la crête de Vimy. Nous avons pu découvrir les préparatifs de cette bataille d'Arras et la vie des soldats attendant de partir au combat.

Au cours de la Seconde Guerre mondiale, les tunnels ont été rouverts pour servir d'abris antiaériens à destination de la population d'Arras. Cette époque n'a laissé que quelques traces (des inscriptions peintes en rouge et une nouvelle électrification des galeries), traces minoritaires par rapport à celles datant de la précédente guerre.

Après ces visites, chacun est reparti satisfait de cette journée très sympathique et amicale.

Nous remercions Jean-Christophe Blas qui s'est chargé des contacts, des démarches et des réservations.

Le secrétaire, **Albert Charlemagne.**

CENTRE VAL DE LOIRE



Assemblée générale du 9 avril à la Huberdière, près d'Amboise

En présence de JP. CHATELLIER, notre Président national. Une trentaine de participants y assistaient. Après les points statutaires approuvés à l'unanimité, Jean-Pierre a rappelé et précisé des points décidés lors de l'Assemblée AGEA à Paris 23 octobre 2025.

Les adhérents ont pu avoir une réponse à plusieurs de leurs interrogations, par exemple le développement de la « nouvelle » informatique et la création d'un groupe de travail pour améliorer la vie des aidants familiaux.

Après un déjeuner « italien », la journaliste Catherine TARALON a présenté et vendu une bonne quarantaine de son dernier ouvrage, Promenade



Littéraire en région Centre Val de Loire (Editions EGGS). Catherine a publié nombre d'ouvrages sur la Loire et ses atouts touristiques et culturels.

Ensuite, une partie du groupe a découvert les chais du château de MONTDOMAINE. Né dans une famille qui existe depuis plus de 500 ans, Frédéric Plou et son épouse Louisa ont repris le Château en 2015. Ils n'ont cessé de mettre en lumière ce site chargé d'histoire et ces vignobles nichés au cœur du Val de Loire. En visitant les chais, les participants ont pu comprendre en quoi consiste « l'élevage du vin » avec son cycle entre la récolte, la maturation et le choix des cépages et la mise en bouteille...

Et enfin la vente !

Gilbert Diximus

Photos : **Agnès Leduc et JF Barboux**



AURA / AUVERGNE ET RHÔNE-ALPES

Assemblée générale ordinaire électorale
du jeudi 5 mars 2026
à Tain-l'Hermitage, à la Cité du Chocolat « Valrhona ».

Le Président de région Pascal Robin, a accueilli les 50 participants avant de les inviter à respecter une minute de silence en mémoire de nos collègues disparus.

Pascal Robin a rappelé ses sept années passées à la présidence de la région agéa sénior AURA, durant lesquelles le bureau et le conseil d'administration ont œuvré à l'animation du réseau et à la défense des intérêts des retraités.

La région est très vaste et couvre douze départements, du Cantal à la Haute-Savoie et de l'Allier à la Drôme, de ce fait, il est important de souligner le rôle essentiel des correspondants départementaux, qui organisent chaque année des rencontres conviviales et culturelles pour maintenir le lien entre les adhérents.

Le Président a évoqué les actions menées pour recruter de nouveaux membres, mais malgré ces efforts, l'association constate une baisse progressive



des effectifs, liée notamment aux départs naturels et au manque d'adhésions de nouveaux retraités. Le développement des adhésions constitue donc un enjeu important pour les années à venir.

Les membres du bureau, du conseil d'administration et les partenaires ont chaleureusement été remerciés pour leur engagement, ainsi que les représentants d'agéa actifs pour leur soutien financier.

Avant de passer la parole à Jean-François Rousset pour le rapport moral qui a été adopté à l'unanimité, Pascal Robin a annoncé sa candidature à la présidence nationale d'agéa sénior.

Le trésorier Charles Patouillard a présenté le rapport moral, et après avoir entendu notre contrôleur aux comptes, Jean Luc Marcoux, l'assemblée a adopté à l'unanimité ce rapport.

A l'issue d'un vote à main levée et à l'unanimité, un nouveau Conseil d'administration a été élu pour la



La vie des régions



mandature 2026/2029 qui se compose comme suit :

Président : Jean François Rousset

Président adjoint (Auvergne) : Philippe Desbordes

Président adjoint (Rhône-Alpes) : Éric Fromain

Secrétaire : Olivier Brégère

Trésorier : Charles Patouillard

Administrateurs : Chantal Cartier, François Caron, Rémy Cholley



Chantal Tisserant est nommée **Contrôleur des comptes** et Claude Blanchard est nommée **Syndic**.

L'assemblée s'est terminée par l'intervention de l'invité Éric Piquet-Gauthier, agent général à Lyon et Président d'AGEA AURA qui nous a fait un résumé de l'actualité de l'assurance et des actions qu'il mène au profit de nos collègues actifs d'Auvergne-Rhône-Alpes.

L'après-midi, les plus gourmands d'entre-nous ont pu prendre part à un atelier « Chocolat » qui a mêlé dégustation et histoire du chocolat et de sa fabrication, de la fève de cacao au produit fini.

La journée s'est terminée par un passage quasi obligé en cette période pascal, par la boutique « Valrhona », et à la vue des paniers bien remplis, nul doute que certains ont eu du mal à échapper à la crise de foie.

Le Président
Jean François ROUSSET



La vie des Amicales de Compagnies



Assemblée Générale
du 12 mars 2026
à la Villa Modigliani - Paris (14^e)



C'est au cœur de Paris, dans le quartier animé de la Gaité, et chez un partenaire d'agés senior, « Vacances bleues », que nous nous sommes réunis cette année.

Cette réunion annuelle a permis de faire le point sur l'activité, la situation financière, le renouvellement du conseil d'administration, et d'échanger avec les membres.

Jean-Pierre Chatellier, Président d'agés senior, nous a fait l'honneur de sa présence.

Avec le quart des effectifs de notre jeune amicale présent, et un autre quart qui avait donné pouvoir, les rapports « moral » et « financier » ont été adoptés à l'unanimité.

Un nouveau conseil, composé de 8 membres, a également été élu pour 3 ans (2026-2029)

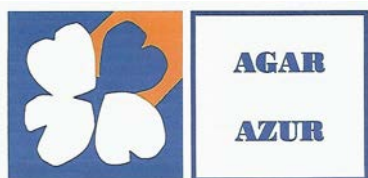
- **Président** : Patrick Volant
- **Trésorier** : Gérard Lecler
- **Secrétaire** : Guy Brisset
- **Président adjoint** : Yves Maitre
- **Trésorier adjoint** : Jean-Louis Choulay
- **Secrétaire adjoint** : Jean François Rousset
- **Membre du C.A** : Grazyna Fernandez
- **Membre du C.A** : Thierry Oluncik
- **Contrôleur aux comptes** : Philippe Renard
- **Syndic** : Corinne Maitre

Pour clôturer cette assemblée, les participants ont partagé un déjeuner convivial au restaurant de la Villa Modigliani, et se sont donnés rendez-vous l'année prochaine en un lieu qui sera prochainement dévoilé.

Le secrétaire, **J.F Rousset**



La vie des Amicales de Compagnies



Assemblée générale

Comme chaque année maintenant, AGAR AZUR va au devant de ses Adhérents et exporte son Assemblée Générale dans les Régions. Cette année 2026, RHONE ALPES était sa destination avec pour point de chute LYON où la réunion c'est tenue. Une croisière sur le RHONE était la suite du programme. Des Adhérents qui sont venus de différents coins de France étaient présents. Pour permettre un embarquement en fin d'après midi, la réunion était programmée après le déjeuner. Un restaurant type « Bouchon Lyonnais », comme il se doit, nous a accueillis. Après un repas de produits typiquement régionaux, à 14h la réunion fut ouverte par notre Présidente Bernadette DEMANGE. Avec 58 présents et représentés, les différents sujets à l'ordre du jour furent abordés et malgré l'heure de la digestion les discussions furent animées. Entre autre chose, la pyramide des âges de notre Amicale dont le doyen du jour, Pierre BILLARD 96 printemps était présent en ce premier jour d'avril. Malgré cela notre Amicale continue à bien se porter d'autant que le BDC promu par la Présidente, qui associe les régions et

les Amicales de compagnie, a permis de créer un lien renforçant l'unité de nos retraités. Cela permet à notre trésorerie de continuer à rester stable pour éditer notre petit journal et faire nos réunions. Notre Amicale fait le nécessaire pour garder un lien, le plus étroit possible, malgré une Fédération qui paraît bien éloignée pour certains Adhérents. En faisant notre AG dans les régions, les anciens Agents qui ne pouvaient venir à CHARTRES, le siège de notre ancienne Compagnie, se déplacent plus facilement pour participer à ce moment de convivialité annuel. Après que le contrôleur des comptes ait proposé de voter le quitus de bonne gestion à la Présidente et au trésorier Michel LEROUX (absent pour raison de santé) qui fut remplacé par Jean-Pierre LEGARDINIER (le Secrétaire), la Présidente a clos la séance à 17h pour que les Croisiéristes puissent rejoindre le bateau VAN GOGH qui était à quai et aux régionaux de rentrer dans leur foyer.



La vie des Amicales de Compagnies



UN IMPACT ? UNE FISSURE SUR VOTRE PARE-BRISE ?
CARGLASS® SE DÉPLACE OÙ VOUS VOULEZ, PARTOUT EN FRANCE* !
PRENEZ RENDEZ-VOUS DÈS MAINTENANT !

Service Mobile Carglass®

100% sérénité

100% innovation

**Déplacement
100% gratuit**

100% électrique



*En France métropolitaine sauf Corse et îles non reliées par un pont

NOS PEINES :

ALSACE

Liliane GASCHE
Gilbert OBRECHT

67000 STRASBOURG
67210 OBERNAI

AQUITAINE

Maxime VERDIER
Jean-François DEPOUX

64500 ST JEAN DE LUZ
23190 CHAMPAGNAT

BOURGOGNE FRANCHE COMTE

Claude MAGRIN
Guy PELLETIER

39200 SAINT CLAUDE
70130 FRETIGNEY ET VELLOREILLE

BRETAGNE

Rosemarie ARRIEUS
Jean-Pierre GIRAULT
Ernest MARTIN
Noël RAOUL
Jean-Luc PORCO

35600 REDON
56880 PLOEREN
35133 LECOUSSE
22340 TREFFRIN
56000 VANNES

CENTRE VAL DE LOIRE

Gérard BOUDIN
Odette ROCHE
Lyonel CHICHERY
André GUIBERT
Guy LATRILLE
Nicole CANNAT
Jeaninne DURAND
Alain PRELLIER

37600 LOCHES
18600 SANCOINS
41500 MER
28330 AUTHON DU PERCHE
45290 BOISMORAND
58700 PREMERY
45000 ORLEANS
41100 VENDÔME

ILE DE FRANCE

Elisabeth LEVOIR
Michel DE LAMARLIERE

78100 ST GERMAIN EN LAYE
77000 LA ROCHETTE

LANGUEDOC

François RODRIGUEZ
Paul CASTANIER
Mireille BERTRAND
Jean-Claude BOYRON
Pierre VIOLLEAU

30100 NIMES
48100 MARVEJOLS
30100 ALES
34800 CLERMONT L'HERAULT
30660 GALLARGUES LE MONTUEUX

LORRAINE

Gino BIANCHI
Dominique URBANO
Jack DELON

57940 VOLSTROFF
54150 BRIEY
55000 NAIVES ROSIERES

NORMANDIE

Michel MOULETTE
Chantal COUTURIER
Jean-Louis POUPINET
Jean-Marie PARAT
Michel PEZIER
Erik BRIENZ

27120 PACY SUR EURE
14000 CAEN
61570 BOISCHAMPRE
14000 CAEN
76380 MONTIGNY
76000 ROUEN



Richard VANSTRAELEN
Odette VANSTRAELEN
Pierre CHARPENTIER

76370 ROUXMENIL BOUTEILLES
76370 ROUXMENIL BOUTEILLES
27000 EVREUX

NORD

Paulin D'HALLUIN
Claude VANDEWALLE
François MIKOLAJCZAK
Jean PARMENTIER

59280 ARMENTIERES
62161 DUISANS
59700 MARCQ EN BAROEUL
59610 FOURMIES

OCCITANIE

Pierre CARBASSE
Alain MAZIERES
Madeleine CASTELBAJAC
Bernadette AYRINHAC

12520 COMPEYRE
46090 ARCAMBAL
65000 TARBES
12740 SEBAZAC CONCOURES

PICARDIE

Huguette DELPOUVE
Jean-Claude MINASSE

60000 BEAUVAIS
60000 BEAUVAIS

POITOU CHARENTES

Odette SOLIGNAC

16300 BARBEZIEUX ST HILAIRE

PAYS DE LA LOIRE

Joel THOME
Loic BOURGEAIS
Patrick POISSON

44880 SAUTRON
49100 ANGERS
44100 NANTES

PROVENCE ALPES COTE D'AZUR

Janine MESSAC
Pierre SERRE
Pierre GRARDEL
Max CARRABELLI

83000 TOULON
84120 PERTUIS
13190 ALLAUCH
13008 MARSEILLE

RHONE ALPES

Mercedes BONNEFOY-CUDRAZ
Jacques BONNEFOY-CUDRAZ
Philippe DARBEDA
Irene FOUET
Maurice BERARD
Marie-Claude TOUZERY
Eric GIRARD
Marcel CONSTANT
Jean BERNARD
Marie-Rose BERNARD
Jean NEURISSE
Raymonde NOIRY
Colette MAILLIER

73000 CHAMBERY
73300 ST JEAN DE MAURIENNE
43100 BRIOUDE
63120 SAUVIAT
26300 BOURG DE PEAGE
07430 VERNOSC LES ANNONAY
38530 CHAPAREILLAN
69230 ST GENIS LAVAL
69400 LIMAS
69400 LIMAS
GENEVE SUISSE
42170 ST JUST ST RAMBERT
73000 JACOB-BELLECOMBETTE



Agéa sénior présente ses sincères condoléances aux familles.

Hommage



Le 6 janvier, notre collègue et ami Michel MOULETTE nous quittait, il avait 82 ans.

Michel embrassa la carrière d'agent général d'assurances en 1972, en créant son agence avec la société La Métropole, à Pacy sur Eure.

Parti de rien, il développa rapidement son portefeuille. Deux ans seulement après sa nomination, il termina en tête du concours de production mis en place par la compagnie, ce qui lui permit, avec Chantal son épouse, de profiter d'une luxueuse croisière sur le paquebot Renaissance de la compagnie Paquet.

Son engagement syndical fut celui de toute sa vie professionnelle et au delà.

La Métropole devenue AGF après fusion, il sera responsable de la commission des particuliers pendant une dizaine d'années.

Michel était un homme travailleur, courageux, disponible, à l'écoute de ses clients et de ses collègues, un grand professionnel.

A peine arrivé à la retraite, il accepta de prendre la succession de Paul Lucet à la présidence de l'amicale des retraités.

Il oeuvra immédiatement, avec réussite, au regroupement des différentes amicales de retraités des compagnies ayant rejoint AGF (Métropole, Préservatrice-Foncière, Allianz).

En janvier 2007 il sera élu Président de l'UNAAGAR. Pendant trois ans, il s'attachera à moderniser l'amicale nationale dans son organisation, son développement et sa reconnaissance auprès des collègues en activité en relation permanente avec agea.

Toutes celles et ceux qui ont cotoyé Michel dans la vie privée ou au travail reconnaissent en lui un homme débordant d'énergie avec un grand coeur, un homme apprécié d'une grande humanité.

Devenu Président Honoraire d'agéa sénior, il a toujours témoigné de son amitié confiante et amicale envers celles et ceux qu'il a cotoyés.

Michel nous ne t'oublierons pas.

Georges Belat

Photo : Philippe Robert



Calendrier

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES AMICALES DE RÉGIONS

28 MAI 2026	TERRES DU SUD À AGAY (83)
16 JUIN 2026	ILE DE FRANCE À PARIS (75) – THÉÂTRE MOGADOR
18 JUIN 2026	PICARDIE À ST QUENTIN (02) – RÉSIDENCE HAPPY SENIOR
15 OCTOBRE 2026	OCCITANIE À TOULOUSE (31) - SITE D'AIRBUS. ASSEMBLÉE SUIVIE D'UNE VISITE GUIDÉE DE LA CHAÎNE DE PRODUCTION DE L'AIRBUS A321
22 OCTOBRE 2026	BOURGOGNE FRANCHE COMTE À MEURSAULT (21)

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DES AMICALES DE COMPAGNIES

5 MAI 2026	MAG3 SENIORS À ORLEANS (45)
20 AU 23 MAI 2026	AACRG À AUXERRE (89)
24 AU 26 JUIN 2026	AGAREGAN À ST MALO (35)
23 AU 26 SEPTEMBRE	SYAM SENIOR À ST JEAN DE LUZ (64)

SORTIES ET VOYAGES

27 MAI 2026	VISITE DE SAINT RAPHAEL (83) – TERRES DU SUD
20 AU 23 MAI 2026	VISITE AUXERRE, CHATEAU ST FARGEAU, SITE MEDIEVAL DE GUEDELON, VIGNOBLES CHABLISIEN BOURGOGNE FRANCHE COMTE
11 AU 18 OCTOBRE 2026	VOYAGE EN CRÊTE – TERRES DU SUD



La Maison M. CHAPOUTIER produit des vins d'exception, alliant tradition et innovation, dans le plus grand respect des équilibres naturels, des Terroirs et des pratiques biodynamiques. Elle élabore des vins d'exception allant des accessibles Côtes-du-Rhône aux légendaires Hermitage, mais aussi issus de ses domaines en Alsace, dans le Roussillon, au Portugal, en Espagne et même en Australie.

Nous avons le plaisir de vous proposer une seconde offre, allant jusqu'à -30% de remise sur le prix public.
La livraison est offerte dès 36 bouteilles ou 500 € TTC de commande, pour une occasion unique de constituer ou enrichir votre cave.

Domaines & Maisons	Appellation	Vin	Couleur	Millésime*	Tarif de base TTC	Tarif Exclusif TTC
Conditionnement par carton de 3						
M. CHAPOUTIER	Hermitage	Monier de la Sizeranne 	Rouge 	2021	64,40€	45,10 €
	Châteauneuf-du-Pape	Pie VI 	Rouge 	2023	41,50€	29,05 €
	Saint Joseph	Les Granilites 	Blanc 	2022	33,70€	23,60 €
	Gigondas	Les Jocasses 	Blanc 	2023	23,50€	16,45 €
Conditionnement par carton de 6						
BY M. CHAPOUTIER	Vin De France	Rouge Clair	Rouge 	2024	9,95€	7,00 €
MATHILDE CHAPOUTIER SELECTION	Côtes De Provence	Orsuro	Rosé 	2025	14,65€	10,25 €
TRENEL	Saint-Amour		Rouge 	2024	14,75€	10,35 €
	Macon Village		Blanc 	2024	15,65€	10,95 €
TRADITION	Côtes-Du-Rhône	Belleruche - 75 cl	Rouge 	2024	9,25€	6,50 €
	Côtes-Du-Rhône	Belleruche - 150 cl	Rouge 	2024	19,95€	14,00 €

Une fois le millésime épuisé, nous remplacerons par le millésime suivant. Offre valable dans la limite des stocks disponibles, elle sera confirmée après validation d'une proforma. Départ des vins depuis Tain-l'Hermitage. L'expédition des commandes est effectuée après réception du règlement, par chèque ou par virement bancaire.

 DEMETER = vins biodynamiques labellisés par Demeter France.
 BIOLOGIQUE = vins biologiques certifiés par FR-BIO-01.

POUR TOUTE COMMANDE, MERCI DE CONTACTER :

Célia CHATAGNIER
06 98 07 39 66 / cchatagnier@chapoutier.com

Nouveaux adhérents

AMIARD BERZAULT	GÉRARD	71130	CLESSY
BARON	JEAN-MARC	59840	PERENCHIES
BARRACO	SERGIO	84120	LA BASTIDONNE
BISCAYE	JEAN-PIERRE	12340	RODELLE
BRISSET	GUY	86000	POITIERS
BRUNELLE	PATRICE	36500	BUZANCAIS
CAPPELLE	DIDIER	54000	NANCY
CROIZIER	DANIEL	42330	SAINT GALMIER
DE MEYER	OLIVIER	26000	VALENCE
DESNOS	JEAN-LUC	16110	LA ROCHEFOUCAULD EN ANGOUMOIS
DUBOIS	LAURENCE	59500	DOUAI
FALEUR	ARNAUD	18700	AUBIGNY SUR NERE
FAVAREL	HUGUES	81500	LAVAUUR
FEIL	PASCAL	68660	LIEPVRE
FILATRE	SERGE	35000	RENNES
GAVORY	YVES	83500	LA SEYNE SUR MER
GOURBEYRE	PATRICK	18100	VIERZON
HOUREZ	PATRICK	94300	VINCENNES
JOLIVET	ERIC	29910	TREGUNC

DOMAINE DE ROCFONTAINE

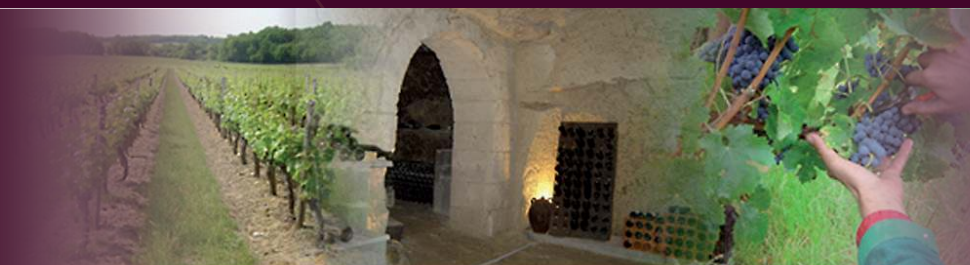
Situé à PARNAY sur le coteau qui surplombe la Loire entre Saumur et Montsoreau le DOMAINE DE ROCFONTAINE est exploité depuis trois générations, selon la tradition :

- Vendanges manuelles à 90%
- Vinification traditionnelle

Si un jour vous passez à Parnay, c'est en empruntant les rues étroites de cette commune que vous parviendrez jusqu'aux caves de Truffeau du Domaine.

Je serais heureux de vous accueillir.

Adhérents agés sénior : vous bénéficiez
d'une réduction de **15%**
sur vos achats de superbes vins Saumur Champigny et Saumur Blanc



Bon de commande
au dos

Nouveaux adhérents

JOUINT	JEAN-MARIE	37330	SOUVIGNE
LALOGÉ	BERNARD	22620	PLOUBAZLANEC
LE GALL	PATRICK	56340	CARNAC
LESAGE	FREDERIC	44880	SAUTRON
LESCURE	YVES	88390	LES FORGES
MICHEL	THIERRY	57700	HAYANGE
MOYON	RICHARD	44500	LA BAULE
NOTON	CECILE	58640	VARENNES VAUZELLES
PAUTEX	CHRISTIAN	64100	BAYONNE
PEREZ	MARIE-THERESE	13200	ARLES
PLOUVIER	GERARD	59127	ESNES
RAIMBAULT	PHILIPPE	69490	VINDRY SUR TURDINE
REGNIER-VIGOUROUX	BERNARD	51100	REIMS
RITEL	CLAUDINE	59283	MONCHEAUX
ROUPRICH	PHILIPPE	57420	FLEURY
ROUSSEL	GUILLAUME	80090	AMIENS
SAUWALA	FRANK	78140	VELIZY VILLACOUBLAY
SEGAUD	ALAIN	69680	CHASSIEU
THEPIN	NATHALIE	63210	NEBOUZAT
VACHEY	BRUNO	25720	AVANNE



BON DE COMMANDE à adresser à : DOMAINE DE ROCFONTAINE

accompagné de votre règlement par chèque : **7 ruelle des Bideaux – 49730 PARNAY**
Tél. : 02 41 51 46 89 – Port. : 06 09 28 33 83 – E-mail : domaine-de-rocfontaine@wanadoo.fr
 Commande possible site agéa sénior www.ageasenior.fr / code partenaire : ageaseni

VINS ROUGES
VINS BLANCS

Caisse de 6 ou 12 bouteilles	Prix unitaire en € TTC	Prix unitaire agéa sénior en € TTC	Qté	Total
Saumur - Tradition 75 cl. (2024-2025)	7,80	6,60		
Saumur Orée du Bois 75 cl. (2024-2025)	10.50	8,90		
Saumur Champigny Tradition 75 cl. (2024-2025)	8,50	7,30		
Saumur Champigny Vieilles Vignes 75 cl. (2024-2025)	9,50	8,20		
			Sous total	
			Frais de port par 12 bouteilles : 28 € Frais de port par 24 bouteilles : 41 € OFFERT à partir de 36 bouteilles	
			TOTAL €TTC	

Nom :
 Prénom :
 Adresse :

 Code postal :
 Ville :
 Tél. :
 Mail :

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Audika Blink Air RÉVOLUTION'Air

**BILAN
AUDITIF⁽¹⁾
GRATUIT**

Découvrez Audika Blink Air⁽²⁾ Notre innovation qui transforme votre expérience auditive

Vous demandez de répéter, vous augmentez le volume, vous hésitez ?
Ces petits signes du quotidien ne sont pas anodins.

Faites le point sur votre audition dans le centre Audika le plus proche de chez vous
et découvrez Audika Blink Air⁽²⁾, les premières aides auditives **quasi invisibles, rechargeables
et ultra-connectées, personnalisées** par les experts Audika.

Vos avantages partenaire

À l'occasion du lancement d'Audika Blink Air⁽²⁾, les adhérents **AGEA Seniors** bénéficient
en avant première d'une offre exclusive⁽³⁾, valable jusqu'au 30/08/2026

Pourquoi choisir les aides auditives Audika Blink Air⁽²⁾ ?



Quasi invisibles

Une forme inédite, pour des
appareils qui se font oublier



Intelligentes

Une qualité sonore claire et naturelle
grâce à l'Intelligence Artificielle



Rechargeables

Une charge rapide permettant
une autonomie record de 20h



Connectées

Une connectivité simple avec votre
téléphone ou votre télévision



N'attendez plus !

Prenez rendez-vous dès maintenant sur audika.fr ou en appelant :

0 800 081 190

Service & appel
gratuits

avec le code **SILVER AGEA**

(1) Bilan non médical

(2) Sur prescription médicale. Audika Blink Air, dispositif médical CE. Appareil auditif de Classe 2. Fabricant : SBO Hearing.
Lire attentivement la notice, demandez conseil à votre audioprothésiste. Avril 2026.

(3) Offre valable pour l'appareillage Audika Blink Air, en mono ou stéréo, issu d'un devis émis entre le 6/04/2026 jusqu'au 30/08/2026 inclus, sous réserve de disponibilité du produit. Offres valables uniquement sur les aides auditives achetées au prix de la grille tarifaire partenaire. Retrouvez nos conditions en centre.

Audika Groupe - SAS au capital de 283 500 € - 6 rue Fructidor, 93400 Saint-Ouen-sur-Seine, France RCS Bobigny 310 612 387.

Conseil d'Administration **ag a s nior**

PRESIDENT



Pascal ROBIN (origine Adc REUSSIR SENIOR)
12, rue Virgile
42100 SAINT ETIENNE
☎ 04 77 37 87 12 ☎ 06 80 59 44 29
✉ pascal.robin.1088@orange.fr

PRESIDENT ADJOINT



Jean-Louis JACOB (origine Adc ACR ABEILLE)
12 Lotissement Les Chenes
05300 LARAGNE MONTEGLIN
☎ 04 92 65 18 54 ☎ 06 76 94 88 99
✉ jeanlouisjacob0504@gmail.com

VICE-PRESIDENT



Eric FROMAIN (Origine Adc SYAM SENIOR)
20 rue du President Paul Kruger
69008 LYON
☎ 06 77 50 04 50
✉ fromaineric@gmail.com

VICE-PRESIDENT



Jean-Luc BONNEFOI (origine Adc R  unir S nior))
499 c, Av.de la Grandea Rimade
06270 VILLENEUVE LOUBET
☎ 06 12 42 37 61
✉ bonnefoi36@gmail.com

SECRETAIRE GENERAL



Jean-Fran  ois ROUSSET (origine Adc SWISS AGA SENIOR)
199, rue des Rippes
73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE
☎ 04 79 64 20 38 ☎ 06 80 17 3373
✉ jfrousset73@icloud.com

TRESORIER NATIONAL



R  my EON (origine Adc Sagamm S nior)
9 rue des Rochers Gaveaux
56490 GUILLIERS
☎ 06 80 06 48 17
✉ remy.eon@orange.fr

SECRETAIRE ADJOINT



Fran  ois CARON (origine Adr AURA)
25 ch des Bories
26770 TAULIGNAN
☎ 06 80 42 86 90
✉ francois.caron55@gmail.com

TRESORIER ADJOINT



Jean-Bernard NOBIRON (origine Adc Mag3 S nior)
Le Port Mulon , 1 rue des Broses
4390 NORT sur ERDRE
☎ 06 77 60 76 17
✉ jb.nobiron@gmail.com

ADMINISTRATEURS



Yves MAITRE (origine Adr Ile de France)
105, rue de la Pr  v  te
78955 CARRIERES SUR POISSY
☎ 01 39 70 53 89 ☎ 06 09 83 82 66
✉ ymaitre78@gmail.com



Jean-Philippe MARTIN (origine Adc Sagamm s nior)
6, all  e des roitelets
44250 SAINT BREVIN LES PINS
☎ 06 24 30 15 47
✉ jeanphilippe.martin44@gmail.com



Pascal TOURNEMINE (origine Adr Lorraine)
17, rue des Vignerons
40130 CAPBRETON
☎ 06 84 08 56 27
✉ pascal.tournemine@gmail.com



Jean-Luc SCHIEKLE (origine Adc R  ussir s nior)
1 A rue de Hermolsheim
67190 MUTZIG
☎ 03 88 38 40 82 ☎ 06 11 72 43 77
✉ jeanlucschickele@gmail.com

SYNDIC



Charles PATOUILLARD (origine Adr AURA)
380 chemin du petit bois
42110 SALVIZINET
☎ 04.77.27.13.96 ☎ 06.88.90.34.40
✉ charlespatouillard@gmail.com

CONTROLEUR DES COMPTES



Jean-Marie CLEDAT (origine Adc REUNIR SENIOR)
6 rue Platon
87000 LIMOGES
☎ 06 11 81 41 52
✉ jean-marie.cledat@orange.fr

CONSEILLERS DU PRESIDENT:



G  rard LEBEGUE
1 Route de la Deille
63490 USSON
☎ 06 70 13 78 33
✉ gerard.m.lebegue.18.auv@orange.fr



Jean-Pierre CHATELLIER
34 bis La Bigot  re
44690 MAISON s/ SEVRE
☎ 07 77 37 07 66
✉ jp.chatellier@wanadoo.fr

Pr  sidents d'honneur : G  rard LEBEGUE / Jean-Pierre CHATELLIER

Répertoire des Présidents d'Amicales de REGIONS

Adhérentes à agée sénior

BRETAGNE 006

22 29 35 56

Rémy EON



9, rue des Roachers
Gaveaux
56490 GUILLIERS
☎ 06 80 06 48 17
✉ remy.eon@orange.fr

NORMANDIE 017

14 27 50 61 76

Philippe VEZIER



162, Chemin des
Ribousailles
14600 EQUEMAUVILLE
☎ 02 31 89 75 97
☎ 06 09 30 12 53
✉ ph.vezier@gmail.com

ILE DE France 019

75 77 78 91 92

93 94 95

Gérard BARBAT



4, Square Charles
Monselet
92400 COURBEVOIE
☎ 06 75 02 58 87
✉ g.barbat@orange.fr

PICARDIE 018

02 60 80

Georges BELAT



6, rue du Bloc
02250 MARLE
☎ 03 23 20 07 34
☎ 06 85 84 87 47
✉ george.belat@orange.fr

Pays de la Loire 021

44 49 53 72 85

Joël BERT



Résidence Parc de
Gazonfier
34, rue Alfred de Vigny
72000 LE MANS
☎ 02 53 15 23 46
☎ 06 16 48 00 53
✉ jeanphilippe7217@gmail.com

NORD- PAS DE CALAIS 016

59 62

Michel GONDY



84, avenue Anatole France
59410 ANZIN
☎ 06 15 12 29 06
✉ gondymichel@yahoo.fr

LORRAINE 012

54 55 57 88

Thierry HEIM



16, rue Roland Garros
57155 MARLY
☎ 06 03 02 41 46
✉ thierryheim@gmail.com

POITOU- CHARENTES 009

16 17 79 86

Gérard FILOCHE



7, avenue Emile Zola
17200 ROYAN
☎ 05 46 39 35 23
☎ 06 81 25 90 62
✉ filoche.g@wanadoo.fr

ALSACE 001

67 68

Daniel SIMONI



81, RTE de Ste Blaise
La Roche
67420 PLAINE
☎ 03 88 47 20 51
☎ 06 80 25 45 52
✉ daniel.simoni67@gmail.com

LIMOUSIN 011

19 23 87

Jean-Marie CLEDAT



6, rue Platon
87000 LIMOGES
☎ 06 11 81 41 52
✉ Jean-marie.cledat@orange.fr

CHAMPAGNE- ARDENNE 008

08 10 51 52

Jean-Louis VALLEE



5, rue Ternaux
08200 SEDAN
☎ 06
08.42.93.03.
✉ jl.vallee08@gmail.com

AQUITAINE 002

24 33 40 47 64

Olivier BLANCHY



19, avenue Pasteur
33260 LA TESTE DE BUCH
☎ 06 21 76 19 09
✉ Olivier.blanchy@me.com

LANGUEDOC 010

30 34 48

André COMBIER



15, Allée des
Ecoliers
30900 NIMES
☎ 06 07 32 51 53
✉ combierandre@orange.fr

BOURGOGNE- FRANCHE-CONTÉ 005

21 25 39 58 70 71 89 90

Dominique GALLAND



6, rue de Volnay
21800 CHEVIGNY ST
SAUVEUR
☎ 09 52 89 17 65
☎ 06 80 13 15 74
✉ dgalland2@icloud.com

CENTRE VAL DE LOIRE 007

18 28 36 37 41

45

Gilbert DIXIMUS



31, rue de Châteaudun
28220 CLOYES LES TROIS RIVIERES
☎ 02 37 98 54 25
☎ 06 03 11 30 00
✉ gilbert.diximus@wanadoo.fr

OCCITANIE 015

09 11 12 31

32 46 65 66

81 82

Denis CASTAGNET



ESTOUBE 32700 LECTOURE
☎ 05 62 68 98 62
☎ 06 08 51 35 78
✉ castade@gmail.com

Auvergne 020

01 03 07 15 26 38 42

43 63 69 73 74

Jean-François ROUSSET



199, rue des Rippes
73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE
☎ 04 79 64 20 38
☎ 06 80 17 3373
✉ jfrousset73@icloud.com

TERRES DU SUD 014

04 05 06 13 20

83 84 97 98 99

Yves RICHARD



56, Impasse des
Lauriers Saucés
83520 ROQUEBRUNE
S/ ARGENS
☎ 04 98 11 11 79
☎ 06 84 75 85 88
✉ yves.richard83520@gmail.com



Répertoire des Présidents d'Amicales de Compagnies

adhérentes à aréa sénior

ACR ABEILLE

104



Président
Jean-Pierre MORIN
9, Chemin de la Chanelle
Le Chauffour
63500 ORBEIL
☎ 04 73 89 02 31 ☎ 06 68 27 68 06
✉ morinjean-pierre@orange.fr

SYAM Sénior

105



Présidente
Marie-Pierre BARBET
26 ter, rue de l'Espérance
94000 CRETEIL
☎ 06 08 97 52 64
✉ mapi.barbet@orange.fr

AGAR-AZUR—Cie AZUR Assurances

106



Présidente
Bernadette DEMANGE
17, rue Jacques Prévert
94880 NOISEAU
☎ 01 45 9 0 06 72 ☎ 06 16 47 02 56
✉ br.demange@gmail.com

AACRG – Cie GÉNÉRALI

107



Président
Thierry SEVOZ
Résidence Les Katikias—71, Chemin de l'Escouche
83150 BANDOL
☎ 06 88 96 80 40
✉ sevozthierry@gmail.com

AGAREGAN - Cie GAN

108



Président
Dominique GALLAND
6, rue de Volnay
21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
☎ 09 52 89 17 65 ☎ 06 80 13 15 74
✉ dgalland2@icloud.com

SAGAMM-Senior - Cie MMA

109



Président
Jean Philippe MARTIN
6, allée des roitelets
44250 SAINT BREVIN LES PINS
☎ 06 24 30 15 47
✉ jeanphilippe.martin44@gmail.com

MUTUELLE DE POITIERS - Cie Mut.de Poitiers

110



Président
Marcel RETAILLEAU
477, rue des Embruns
85440 TALMONT SAINT HILAIRE
☎ 02 51 20 34 69 ☎ 06 08 21 50 89
✉ retailleau_marcel@orange.fr

REUNIR SENIOR - Cie THELEM

111



Président
Louis Marie RICHARD
15 bis, rue des Epinettes
85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE
☎ 06 25 06 67 13
✉ louismarie.richard@gmail.com

SWISS AGA SENIOR

112



Président
Patrick VOLANT
7 allée des violettes
59126 LINSELLES
☎ 03.20.78.78.69 ☎ 06.80.46.13.13
✉ patrick.volant8@gmail.com

MAG3 Senior - Cie ALLIANZ Gpe

116



Président
Jean-Bernard NOBIRON
Le Port Mulon
1, rue des Brosses
44390 NORT sur ERDRE
☎ 06 77 60 76 17
✉ jb.nobiron@gmail.com

CONVERGENCES Seniors - Cie AREAS

117



Président
Jean-Pierre MARNIQUET
112, Boulevard du Maréchal Juin
78200 MANTES LA JOLIE
☎ 06 07 21 8351
✉ jeanpierrearniquet@gmail.com

REUSSIR SENIOR - Cie AXA

118



Président
Jean-Luc SCHICKELE
1 A, rue de Hermolsheim
67190 MUTZIG
☎ 03 88 38 40 82 ☎ 06 11 72 43 77
✉ jeanlucschickele@gmail.com

ÉLUS agéa sénior à CAVAMAC

TITULAIRES	SUPPLEANTS
 Marie-Odile CORMIER 5, rue des Boulaïses 58320 GERMINY SUR LOIRE ☎ 0386 68 87 08 ☎ 06 83 88 44 54 ✉ Marie-odile.cormier@orange.fr	 Pascal ROBIN 12, rue de Virgile 42100 SAINT ETIENNE ☎ 04 77 37 87 12 ☎ 06 80 59 44 29 ✉ pascal.robin1088@orangr.fr
 Jean-Luc BONNEFOI 499 c, Av. de la Grande Rimade 06270 VILLENEUVE LOUBET ☎ 06 12 42 37 61 ✉ bonnefoi36@gmail.com	 Philip CARREAU Le moulin d'Este 24, traverse St Pierre 13100 AIX EN PROVENCE ☎ 06 27 88 27 42 ✉ philip.carreau@gmail.com
 Georges BELAT 6, rue du Bloc 02250 MARLE ☎ 03 23 20 07 34 ☎ 06 85 84 87 47 ✉ george.belat@orange.fr	 Bernard PACAUD 2, rue Picasso - chez Barré 17770 ECOYEUX ☎ 05 46 92 06 56 ☎ 06 81 32 35 15 ✉ bpacaud17@gmail.com

REPRÉSENTANTS agéa sénior à PRAGA

 Jacques CESSAT 56, rue du Gué Giraud 87200 SAINT JUNIEN ☎ 05 55 02 90 39 ☎ 06 12 04 51 33 ✉ jacquesscessat@aol.com	 Jacques BUISSON 186, Chemin des Horts 48190 SAINTE HELENE ☎ 06 80 08 28 78 ✉ jabuisson@wanadoo.fr
 Jean-François ROUSSET 199, rue des Rippes 73300 SAINT JEAN DE MAURIENNE ☎ 0479642038 ☎ 6 80 17 33 73 ✉ jfrousset73@icloud.com	 Philip CARREAU Le moulin d'Este 24, traverse St Pierre 13100 AIX EN PROVENCE ☎ 06 27 88 27 42 ✉ philip.carreau@gmail.com
 Eric FROMAIN 20 rue du President Paul Kruger 69008 LYON ☎ 06 77 50 04 50 ✉ fromaineric@gmail.com	 Jean-François MONTJEAN 17 rue des Rosiers - Cran Gevrier 74960 ANNECY ☎ 06 03 29 78 60 ✉ jf.montjean@gmail.com

REPRÉSENTANTS agéa sénior à la CNRPL

 André COMBIER 15, Allée des Ecoliers 30900 NIMES ☎ 06 07 32 51 53 ✉ combierandre@orange.fr Président du Conseil d'Administration Membre du bureau de la CFR	 Jean-Pierre CHATELLIER 34 bis, La Bigotière 44690 MAISON S/ SEVRE ☎ 02 40 54 52 68 ☎ 0777 37 07 66 ✉ jp.chatellier@wanadoo.fr Vice-président	 Jean-Louis JACOB 12, Lotissement Les Chênes 05300 LARAGNE MONTEGLIN ☎ 06 76 94 88 99 ✉ jeanlouisjacob0504@gmail.com Suppléant Délégué de la CNRPL auprès de la CFR
--	---	---



Liste des délégués sociaux

NOM	PRENOM	ADRESSE	CD	VILLE	PORTABLE	MAIL
AGEA SENIOR						
BIGOT	JACQUES	11 RUE DU POINT DU JOUR	86200	LOUDUN	06 08 71 93 00	jacquesbigot@wanadoo.fr
BONNEFOI	JEAN-LUC	499 C, AVENUE DE LA GRANGE RIMADE	06270	VILLENEUVE-LOUBET	06 12 42 37 61	bonnefoi36@gmail.com
AMICALES DE REGION						
ALSACE	JENNY	MICHEL	32 RUE DU GENERAL DE GAULLE	68340	RIQUEWHIR	06 09 31 30 56 jenny.michel@wanadoo.fr
AQUITAINE	THOUVIGNON	ERIK	230 CHEMIN DE PETREQUE	40280	BRETAGNE DE MARSAN	06 85 57 12 81 cabinet.thouvignon@wanadoo.fr
AURA (AUVERGNE RHONE-ALPES)	CHOLLEY	REMY	67 ROUTE DE BAS BORESSÉ	26420	BEAUSEMBLANT	06 61 83 98 35 remy.cholley@hotmail.fr
BOURGOGNE FRANCHE COMTE	GALLAND	DOMINIQUE	6 RUE DE VOLNAY	21800	CHEVIGNY ST SAUVEUR	06 80 13 15 74 dgalland2@icloud.com
BRETAGNE	TOMBETTE	YVES	3 TER RUE DU PORTUAIS	22430	ERQUY	06 72 70 26 86 tombette.yves@gmail.com
CENTRE	LELUC	BRUNO	LES BONDIS	37320	LOUANS	06 07 24 87 30 bcluc@orange.fr
CHAMPAGNE ARDENNES	PARADIS	CLAUDE	3 RUE DES MESANGES	10440	TORVILLIERES	06 72 87 06 63 claudopara10@yahoo.fr
ILE DE FRANCE	NOGRETTE	FRANÇOIS	4 RUE SAVARY	95000	NEUVILLE SUR OISE	06 16 13 50 87 fnogrette@gmail.com
LANGUEDOC	PIRRA	GABRIEL	16 RUE DES AMANDIERS	34540	BALARUC LES BAINS	06 11 55 01 35 pirra.gabriel@gmail.com
LIMOUSIN	CESSAT	JACQUES	56 RUE DU GUE GIRAUD	87200	ST JUNIEN	06 12 04 51 33 jacquessessat@aol.com
	GRAND	BERNARD	MOULIN DE BRAMAUD	87570	RILHAC RANCON	06 19 07 80 19 bernard.grand.1@cegetel.net
LORRAINE	COLLOT	BERNARD	14 RUE DE LA CHAPELLE ST JEAN	55200	EUVILLE	06 82 41 32 07 bernardcollot@wanadoo.fr
NORD PAS DE CALAIS	DEFOOR	LIONEL	72 RUE DES BOUVREUILS	59390	LYS LEZ LANNOY	06 13 22 12 44 lionel.defoor@wanadoo.fr
NORMANDIE	MARTIN	JEAN-MARIE	14 PLACE DES ANCIENS COMBATTANTS	76430	ST ROMAIN DE COLBOSC	06 07 78 13 77 76martin.jeanmarie@gmail.com
PAYS DE LOIRE	NOBIRON	JEAN-BERNARD	LE PORT MULON 1 RUE DES BROSSES	44390	NORT SUR ERDRE	06 77 60 76 17 jb.nobiron@gmail.com
PICARDIE	BELAT	GEORGES	6 RUE DU BLOC	02250	MARLE	06 85 84 87 47 george.belat@orange.fr
POITOU CHARENTES	PACAUD	BERNARD	2 RUE PICASSO	17770	ECOEUX	06 81 32 35 15 bpcaud17@gmail.com
OCCITANIE	SACAZE	THIERRY	26 AVENUE GEORGES CLEMENTEAU	31130	BALMA	06 70 07 10 57 thierry.sacaze@gmail.com
TERRES DU SUD (MEDITERRANÉE PACA)	GRAPPE	JOSEPH	VILLA 1 - 558 CHEMIN DU TERME	83440	TOURRETTES	06 61 56 00 33 jgrappe@gmail.com
AMICALES DE COMPAGNIE						
AGAR AZUR	DEMANGE	BERNADETTE	12 RUE JACQUES PREVERT	94880	NOISEAU	06 14 47 02 56 br.demange@gmail.com
AACRG	COLLOT	BERNARD	14 RUE DE LA CHAPELLE ST JEAN	55200	EUVILLE	06 82 41 32 07 bernardcollot@wanadoo.fr
AGAREGAN	COMBIER	ANDRE	15 ALLEE DES ECOLIERS	30900	NIMES	06 07 32 51 53 combierandre@orange.fr
ACR ABEILLE	TOURNEMINE	PASCAL	17 RUE DES VIGNERONS	40130	CAPBRETON	06 84 08 56 27 pascal.tournemine@gmail.com
CONVERGENCE SENIORS	THUILLIER	JEAN-FRANCOIS	11 RUE DES CHAMPS MERLIN	51120	SEZANNE	06 82 49 31 55 jeanfrancois.thuillier@wanadoo.fr
SYAM SENIOR	BUFFAGNI	JEAN-PIERRE	1 BOULEVARD PHILIPPE DASTE	17480	CHÂTEAU D OLERON	06 86 96 50 10 jpbuffagni@yahoo.fr
REUSSIR SENIOR	GEORGES	CLAUDE	194 CHEMIN DE LA SALETTE	73230	ST ALBAN LEYSSE	06 14 68 72 40 cgeorges@wanadoo.fr
REUNIR SENIOR	NOBIRON	JEAN-BERNARD	LE PORT MULON 1 RUE DES BROSSES	44390	NORT SUR ERDRE	06 77 60 76 17 jb.nobiron@gmail.com
MAG3 SENIORS	NOBIRON	JEAN-BERNARD	LE PORT MULON 1 RUE DES BROSSES	44390	NORT SUR ERDRE	06 77 60 76 17 jb.nobiron@gmail.com
	TOUZET	ISABELLE	1 RUE JEAN MOULIN	15200	MAURIAC	06 83 34 48 54 touzet.isa58@gmail.com
MUTUELLES DE POITIERS	RETAILLEAU	MARCEL	477 RUE DES EMBRUNS	85440	TALMONT SAINT HILAIRE	06 08 21 50 89 retailleau_marcel@orange.fr
SWISS AGA	FERNANDES	GRAZYNA	11 RUE DE L'ARRIVÉE	95880	ENGHIEN LES BAINS	06 73 47 94 20 grazkafernandes@gmail.com
SAGAMM SENIOR	CESSAT	JACQUES	56 RUE DU GUE GIRAUD	87200	ST JUNIEN	06 12 04 51 33 jacquessessat@aol.com
	MARTIN	JEAN-MARIE	14 PLACE DES ANCIENS COMBATTANTS	76430	ST ROMAIN DE COLBOSC	06 07 78 13 77 76martin.jeanmarie@gmail.com

BON DE COMMANDE

VALABLE DU 1^{ER} JANVIER 2026 AU 31 DECEMBRE 2026

Bouteilles	Tarif €TTC Par bouteille	Prix €TTC AGEA SENIOR -30%	Soit un prix Par carton	Nb de CARTONS	Total TTC
Cordon Bleu Brut - 75cl (carton de 6)	45.00	31.50€	189.00€ TTC		
Cordon Bleu Brut - 37,5cl (carton de 12)	24.00	16.80€	201.60€ TTC		
Cordon Bleu Brut - 150cl (carton de 3)	99.00	69.30€	207.90€ TTC		
Cordon Bleu Demi Sec - 75cl (carton de 6)	45.00	31.50€	189.00€ TTC		
Cordon Bleu Rosé - 75cl (carton de 6)	53.00	37.10€	222.60€ TTC		
Princes Blanc de Blancs - 75cl (carton de 6)	80.00	56.00€	336.00€ TTC		

Nom :

Adresse

.....

CP:Ville :

Tél. :

Mail :

Franco de port à partir de 600€TTC
par adresse. Participation aux frais
de port de 24€TTC pour toute
commande inférieure.

Paie ment avant expédition de la
marchandise.

TOTAL €TTC

☐ Chèque joint à l'ordre de CHAMPAGNE DE VENOGÉ ou ☐ Demande de lien pour paiement sécurisé par carte bancaire*

BON DE COMMANDE à adresser à : **CHAMPAGNE DE VENOGÉ**

À renvoyer : 33 avenue de Champagne - 51200 EPERNAY

Ou par mail: adv@champagnedevenoge.com



* Un lien de paiement sécurisé vous sera envoyé par email à réception du bon de commande

AVANTAGES AGEA SENIOR 2026



Noblesse oblige

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.